

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1846 - 19 décembre 2003 - prix : 1 €

# Irak

**La capture de  
Saddam Hussein  
ne rend pas  
l'occupation  
acceptable**

## Executive Life

**Les responsables  
couverts par les  
deniers publics !**

p. 5

## Laïcité

**Les  
privilèges de  
l'enseignement  
confessionnel**

p. 7

**Des listes  
LO-LCR  
aux élections  
régionales**

p. 4

**Une loi sur le voile ?**

p. 3

**Permettre aux femmes  
de résister à l'oppression**



**LCR-LO**

p 4 ■ Des listes communes LCR-LO pour les élections régionales

**Leur société**

p 5 ■ L'affaire Executive Life  
■ Comment les riches échappent au fisc

p 7 ■ Débat sur la laïcité : les privilèges de l'enseignement confessionnel  
■ Enseignement : "grand débat" ou grand bide ?

P 10 ■ L'aide au logement sacrifiée  
■ La Rochelle : après l'incendie du siège du Medef

p 16 ■ Arles : après les inondations  
■ Vers un second pavillon de complaisance maritime français

**Politiciens**

p 6 ■ Le programme économique du Front National contre les plus pauvres

**Tribune**

p 6 ■ Saddam est tombé, l'impérialisme en fabriquera d'autres

**Dans le monde**

p 8/9 ■ Irak : - la capture de Saddam Hussein  
■ - les amitiés franco-irakiennes  
■ - Halliburton ramasse la mise  
■ La Constitution européenne repoussée  
■ Etats-Unis : - la démission du PDG de Boeing  
■ - liberté pour Mumia Abu Jamal !

**Dans les entreprises**

p 11 ■ GIAT Industries - Saint-Chamond (Loire)  
■ Chaffoteaux - Saint-Brieuc (Côte-d'Armor) : grève pour les salaires

P 12 ■ Rhodia - Saint-Fons (Rhône)  
■ Air France Industries (Orly) : grève chez Rénosol  
■ Mainetti - Templemars (Nord) grève contre les suppressions d'emplois

p 13 ■ Alstom Belfort : OCE licencie, Alstom complice  
■ STMicroelectronics - Rennes : la direction assigne 29 salariés en justice

p 14 ■ Aubert et Duval : licenciements et postes supprimés  
■ Aventis : nouvelles suppressions d'emplois  
■ Tati : prolongation du redressement judiciaire

p 15 ■ Hôpitaux : non au plan "Hôpital 2007"  
■ Peugeot-Citroën Rennes : remise en cause de la 5<sup>e</sup>

# Pour quelle politique ?

**Consultés par leur direction, les militants du Parti Communiste d'Ile-de-France se sont prononcés à plus de 80 % en faveur d'une liste indépendante pour les élections régionales de mars 2004. Cinq régions, sur les onze consultées, ont fait le même choix.**

Marie-George Buffet a relevé que le fait que « les communistes s'expriment sur la stratégie électorale pour les élections régionales » était « une première ». Laisser les militants exprimer publiquement leur choix est aussi une façon de répondre à leur désarroi face aux scores électoraux qui ne cessent de baisser.

En tout cas, par ce vote, une bonne partie des militants du PC ont sans doute exprimé leur aspiration à voir leur parti affirmer son identité politique. C'est d'une certaine façon exprimer un désaveu, ou du moins un mécontentement envers la politique menée par leur parti ces dernières années, politique qui l'a conduit à s'effacer pratiquement derrière le Parti Socialiste sous prétexte de conserver des places, qu'il s'agisse d'élus locaux... ou de ministres.

On ne peut donc que comprendre cette aspiration des militants communistes à vouloir apparaître de façon autonome. Le

**Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 77 (Décembre 2003-Janvier 2004)**  
- Textes du 33<sup>e</sup> Congrès de Lutte Ouvrière  
- Documents : le protocole d'accord LO-LCR pour les élections régionales et européennes  
Prix : 1,5 euro -  
Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

problème, cependant, est de savoir sur quelle politique. Si l'objectif reste, en fin de compte, de participer à la gestion des régions en accord avec les autres partis de l'ex-gauche plurielle, comme il l'a fait précédemment et comme il l'a fait au gouvernement, qu'est-ce que cela changera ?

Pour être visible, pour regagner de la crédibilité aux yeux de ses militants et de ses électeurs, il ne suffira pas que le PCF présente des listes autonomes. Il faudrait qu'il affirme une autre politique, qu'il apparaisse clairement comme le défenseur des intérêts des travailleurs, de cet électorat ouvrier et populaire dont il a pro-

gressivement perdu la confiance.

Cela correspond certainement aux aspirations de nombre de ses militants. Mais ce n'est pas le choix que sa direction semble prête à faire, elle qui ne semble renvoyer sa décision aux militants que pour éviter d'avoir à définir réellement une politique.

M. L.

## • Giscard à l'Académie française

### En bonne compagnie

L'élection de Giscard d'Estaing à l'Académie française montre que, contrairement à ce que croit le commun des mortels, il n'est pas besoin d'être un génie littéraire pour siéger parmi les quarante « immortels » de ce temple du langage châtié. En effet, son œuvre littéraire est plutôt mince : un essai, *Démocratie française*, publié dans les années soixante-dix,

d'une centaine de pages imprimées en gros caractères ; un roman, *Le Passage*, auxquels s'ajoute la tentative de rédaction d'une *Constitution européenne* qui ne fait vraiment pas recette – et c'est tout.

Mais l'Académie française ne se contente pas d'accueillir dans son sein des gens dont l'ambition suprême est de dépoussiérer le dictionnaire.

Etre académicien est aussi un titre honorifique accordé à des politiciens bien réactionnaires, en reconnaissance des services rendus au « pays », c'est-à-dire à la classe capitaliste. C'est ainsi que Giscard pourra fréquenter les âmes d'immortels tels que Thiers, le massacreur de la Commune, Poincaré, Clément-ceau, les maréchaux Joffre, Foch et... Pétain.

## Total s'achète une conduite

L'ex-ministre Kouchner, après une mission d'études pour le compte du groupe Total sur ses activités en Birmanie, a décerné à celui-ci un certificat de bonne conduite. Selon lui, il ne serait pas vrai que Total aurait fait appel à du travail forcé pour construire un gazoduc dans ce pays.

Cependant, chacun sait que Total bénéficie depuis longtemps de l'appui de la dictature militaire birmane pour ses activités dans le pays. C'est ce

régime qui a forcé les paysans à préparer le terrain pour l'installation du gazoduc, avec les méthodes habituelles de la dictature.

Total pouvait difficilement l'ignorer. En revanche, cette multinationale avait tout à fait les moyens de recourir à un Kouchner, moyennant 25 000 euros d'honoraires, pour lui apporter sa caution.

Pour Kouchner, c'est sans doute bien payé, mais comme



certification humanitaire, ça ne vaut pas cher.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

**Adresser toute correspondance à:**

**LUTTE OUVRIÈRE**  
**B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !**

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 N°)
	1 an	6 mois	
<b>France, DOM-TOM</b>	35 €	18 €	15 €
<b>DOM-TOM, par avion</b>	50 €	25 €	21 €
<b>Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada</b>	60 €	30 €	15 €
<b>Asie Océanie autre Amérique</b>	75 €	38 €	26 €
<b>Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)</b>	90 €	45 €	32 €

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL et VILLE : .....

COMPLÉMENT D'ADRESSE .....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Editorial des bulletins d'entreprise  
du 15 décembre 2003



# La main sur le cœur, c'est pareil que sur le portefeuille !

Les autorités américaines ont présenté l'arrestation de Saddam Hussein comme un grand succès, même si Bush a précisé qu'elle ne marquait pas « *la fin de la violence en Irak* ». De fait, l'encre des communiqués de victoire n'était pas encore sèche que de nouveaux attentats secouaient Bagdad.

La découverte du « trou à rat », dépourvu de tout moyen de communication, dans lequel était caché Saddam Hussein, réduit à néant la légende de l'ancien dictateur orchestrant du fond de son réduit les actions dirigées contre les troupes US. Les attentats à la voiture piégée, les embuscades dans lesquelles tombent régulièrement des soldats américains ne sont pas seulement le fait des nostalgiques du régime déchu ou de groupes islamistes isolés. Les sentiments de toute une partie de la population qui voit que l'Irak est occupé par une armée étrangère qui a la gâchette facile, y compris contre des enfants, des femmes et des hommes désarmés, ne peuvent que renforcer ceux qui s'opposent aux troupes des États-Unis. Et si la capture de Saddam Hussein est pour Bush une bonne chose, du point de vue électoral, d'ici les élections américaines de 2004, la situation risque fort de continuer à se dégrader pour l'armée US.

Il n'est pas sûr non plus que Bush puisse mettre sur pied le procès à grand spectacle de Saddam Hussein dont on parle aujourd'hui. Car comment organiser celui-ci sans que remontent à la surface les complicités qui ont uni, pendant des dizaines d'années, le dictateur irakien et les dirigeants des grandes puissances, non seulement les États-Unis, mais aussi, entre autres, la France ?

Président autoproclamé de l'Irak depuis 1979, après avoir liquidé bon nombre des cadres de son propre parti, Saddam Hussein était alors bien considéré par les capitales occidentales. Il fut reçu à Matignon et Chirac, alors Premier ministre, l'assura de son « amitié personnelle ». Entre les dirigeants français et le dictateur irakien, ce n'était d'ailleurs pas que des liens platoniques. La France a vendu de la technologie et

de l'uranium à l'Irak pour lui permettre de construire le réacteur nucléaire de Tammouz, détruit par l'aviation d'Israël, qui ne voulait pas que l'Irak puisse se doter d'armes nucléaires.

Et quand Saddam Hussein lança son armée contre l'Iran, pour une guerre qui allait durer huit ans et faire des centaines de milliers de morts, il bénéficia de l'appui des États-Unis comme de la France. En 1982, par exemple, la France fournit 15 milliards de francs d'armement à l'Irak. En 1990, un nouvel accord financier entre la France et l'Irak était sur le point d'être signé... quand l'armée irakienne envahit le Koweït.

C'est à partir de là que tout changea dans les relations entre les grandes puissances et Saddam Hussein. Les États-Unis, et derrière eux les impérialistes de seconde zone, dont la France, voulurent démontrer qu'ils n'acceptaient pas que leur chien de garde morde pour son propre compte. La guerre du golfe de 1991 obligea l'Irak à évacuer le Koweït. Mais quand les Kurdes au nord, les Chiites au sud, se soulevèrent contre le régime, les dirigeants occidentaux conclurent immédiatement un cessez-le-feu avec le dictateur irakien, en se lavant les mains de ce qu'il adviendrait aux insurgés. Mieux valait cela aux yeux des occidentaux qu'une révolte populaire incontrôlée.

Douze ans plus tard, les appétits pétroliers des trusts américains aidant, après avoir écrasé sous les bombardements les villes irakiennes, Bush junior a entrepris de régler définitivement le sort de Saddam Hussein, en prétendant qu'il agissait ainsi pour rechercher des armes de destruction massive que l'Irak n'avait pas ou plus. Mais l'hypocrisie des discours de Bush est du même acabit que celle des dirigeants français réclamant, la main sur le cœur, de pouvoir participer à la « reconstruction » de l'Irak, c'est-à-dire de permettre aux grandes entreprises françaises de tirer leur part de bénéfices de la guerre.

Mais il est vrai que la main sur le cœur... ou sur le portefeuille, le geste est le même.

**Arlette LAGUILLER**

## • Rapport de la commission Stasi

# Il faut permettre aux femmes de résister à l'oppression

Mise en place en juillet 2003 par Chirac, la commission Stasi avait pour tâche de « mener une réflexion sur l'application de la laïcité » suite aux problèmes posés par le port du voile islamique à l'école.

À l'issue de ses délibérations, après des mois d'auditions, elle préconise l'interdiction légale du voile au sein des établissements scolaires. Pour faire bonne mesure et marquer l'équilibre, elle propose aussi l'interdiction de la kippa et de la grande croix, de tous les « signes ostensibles (...) des signes et tenues vestimentaires manifestant une appartenance religieuse et politique. » En même temps, sans doute afin de montrer qu'il n'est nullement question pour les « sages » de s'en prendre à la religion, la commission recommande deux jours fériés supplémentaires, l'Aïd el Kebir et le Kippour, l'un pour les musul-

mans et l'autre pour les juifs. Là, on se demande s'il s'agit d'un coup de pied de l'âne au gouvernement ou d'un calcul basé sur le fait qu'il ne l'acceptera pas alors qu'il vient de décider la suppression d'un jour de congé, prétendument pour venir en aide aux personnes âgées.

Reste que la commission Stasi a donc estimé qu'il ne faut pas admettre le port du voile à l'école et a recommandé qu'une loi le confirme. Et Chirac s'est prononcé pour. Cette affirmation n'aurait sans doute pas été possible si des enseignants n'avaient pas refusé de faire cours à des jeunes filles voilées, s'ils ne s'étaient pas mobilisés pour refuser le port du voile, pas seulement au nom du respect de la laïcité, mais aussi et surtout au nom de la défense des droits des femmes.

Aujourd'hui, dans les banlieues un islam intégriste se

développe. Au nom de préjugés barbares et réactionnaires, des hommes – des pères, des grands-frères et aussi des petits caïds ignorants et violents – exercent une pression grandissante sur les jeunes filles et les femmes pour les réduire au seul rôle de reproductrices, les enfermer, les cacher sous le voile. Des jeunes filles sont mariées de force à des hommes, parfois bien plus vieux qu'elles, qu'elles ne connaissent pas et n'ont pas choisis. À l'hôpital les maris qui les accompagnent refusent qu'elles se fassent examiner par des médecins-hommes. Certaines municipalités ont cédé sur le fait de réserver les piscines aux femmes à certaines heures et certains jours. Dans des cités, elles ne peuvent regarder un garçon en face ni porter les vêtements de leurs choix ni se maquiller sans se faire traiter de « putes ».

Alors, il faut être du côté de toutes celles qui refusent cette oppression, qui veulent être traitées comme des êtres humains à part entière.

Si l'avis de la commission Stasi est suivi d'une loi, de nombreux enseignants qui ont été confrontés au problème ces derniers temps s'en réjouiront car ils auront à leur disposition un texte sur lequel s'appuyer pour s'opposer au port du voile à l'école. Ce sera aussi et surtout un appui pour toutes les jeunes filles qui veulent résister aux pressions sexistes qu'elles subissent, et qui attendent une aide de la société.

Mais une loi ne vaut d'abord que par ce qu'elle contient et cela on le verra quand, après des tas de parloottes, elle sera adoptée ou pas. Car il y aura au Parlement des pressions et des amendements de tout ce qu'il y a de réactionnaire du côté de toutes les institutions religieuses. Ensuite,

une loi, même si elle est juste et bonne, ne compte que selon ce l'on en fait. Si donc cette loi est adoptée, elle ne mettra pas fin par elle-même aux pressions subies dans la famille et dans les cités par les filles de bien des quartiers. Elle pourra seulement être un point d'appui pour elles et pour ceux des enseignants qui veulent les aider.

C'est à toute la société d'imposer un autre type de relations entre hommes et femmes basé sur la liberté et le respect mutuel, que ce soit à l'école ou dans les cités ; à commencer par un coup d'arrêt à ce terrible recul de la condition féminine dont le voile est le témoignage. Et c'est à toute la société d'offrir une juste place à tous ceux qui sont d'origine maghrébine, femmes et hommes.

**Sophie GARGAN**

• Listes communes pour les élections régionales

# « Entre la vie des hommes et le profit capitaliste, il faut choisir ! »

Vendredi 12 décembre, à la Mutualité à Paris, au cours d'une conférence de presse commune de la Ligue Communiste Révolutionnaire et de Lutte Ouvrière, Arlette Laguiller et Olivier Besancenot ont présenté les candidates et les candidats qui conduiront les listes communes des deux organisations lors des élections régionales de mars 2004, sur la base d'un programme défini en commun.

\*\*\*

Olivier Besancenot a ouvert la conférence de presse en affirmant notamment : « (...) Pour nous, militants révolutionnaires, la politique ne se résume pas aux séquences électorales, elle se fait au quotidien, aux côtés des forces sociales qu'on défend tout le restant de l'année. Je suis très enthousiaste pour débiter cette campagne parce que je crois qu'à la différence de beaucoup d'autres formations politiques on va faire une campagne militante aux côtés de tous ceux et de toutes celles qu'on côtoie le restant de l'année, dans les quartiers populaires, sur les marchés.

Ces élections, ce sera l'occasion de faire entendre la voix de millions de travailleurs, qui sont floués, qui sont escroqués par une répartition des richesses qui n'a peut-être jamais été autant injuste et inégalitaire qu'en ce moment.

(...) Il y a 80 % de la population qui a fait l'histoire de ce pays qui fabriquent au quotidien les biens, les richesses et les services et qui n'en voient jamais la couleur, à qui on demande, sous les différents gouvernements, de se serrer toujours un peu plus la ceinture.

Notre objectif, c'est de faire en sorte que la réalité sociale rentre dans les urnes, la réalité d'une salariée ou d'un salarié qui reçoit une fiche de paie tellement faible ou qui reçoit, pire encore, sa lettre de licenciement ; la réalité du chômeur qui touche des minima sociaux de misère.

(...) Si on arrive à faire en sorte que la question sociale soit la question numéro un, la vraie priorité, on fera l'inverse des dernières élections où on ne discutait que d'insécurité et on aura peut-être fait déjà la moitié de notre combat contre le Front National. Il faut que la crise politique qui



travaille la société puisse enfin exploser sur des bases luttes de classes, alors que le 21 avril dernier, elle avait explosé sur la pire des bases, sur des bases nationalistes et chauvines.

(...) Si on se présente, c'est pour que tous les travailleurs et toutes les travailleuses qui ont pu défendre leurs revendications dans la rue puissent aussi le faire au moment des élections parce qu'on ne fait pas confiance à la gauche libérale pour défendre ces revendications face à la droite.

(...) Le scandale des subventions publiques, ça suffit ! Il n'y a guère que les élus révolutionnaires dans les conseils régionaux ou dans les autres institutions d'ailleurs, pour ne pas voter ces subventions publiques faramineuses que des groupes bénéficiaires vont empocher pour licencier quand même.

Ne serait-ce que chaque année, 19 milliards d'euros partent en exonérations de cotisations patronales (...) c'est déjà plus qu'il n'en faut pour financer le trou de la Sécu et plus qu'il n'en faut pour financer par exemple les 120 000 emplois que réclament d'urgence les syndicats dans la Santé. Mais ça, ça nécessiterait d'avoir le courage de s'en prendre aux actionnaires des cliniques privées, des multinationales pharmaceutiques.

En votant pour LO et LCR, pour la LCR et LO, vous voterez probablement de la manière la plus efficace qui soit pour combattre le patronat, en adoptant ces mesures d'urgence et aussi vous ferez un vote social (...) En votant pour nous, vous voterez pour vous-mêmes », a conclu Olivier Besancenot avant de passer la parole à Arlette Laguiller.

\*\*\*

Celle-ci, à son tour, a dénoncé la situation sociale et la dégradation des conditions de vie du monde du travail, puis a poursuivi :

« (...) La richesse du pays augmente d'année en année et, pourtant, le nombre de pauvres, au lieu de diminuer, s'accroît.

Alors, la raison principale de notre participation commune à ces élections, c'est de dénoncer le patronat, de dénoncer le gouvernement et ses mesures, de dire que les classes populaires n'accepteront pas éternellement de recevoir des coups.

(...) Nous voulons aussi dénoncer une gauche incapable, pendant cinq ans au pouvoir, de prendre les mesures essentielles pour le monde du travail et qui va se présenter dans les prochaines élections sans programme et sans engagement, pas même l'engagement d'annuler les mesures de Chirac-Raffarin-Sarkozy qu'elle prétend dénoncer aujourd'hui.

Et puis, nous nous présentons aussi contre l'extrême droite, le Front National, qui représente une forte fraction de l'électorat.

Il ne s'agit pas d'enlever au Front National ses électeurs de la droite classique, les réactionnaires de toujours. Ceux-là, que Le Pen se les garde !

Ce sont les électeurs populaires trompés que nous voulons arracher à l'influence de l'extrême droite. Car ce n'est certainement pas les politiciens de gauche dont ils ne veulent plus, dont ils sont dégoûtés, qui pourront les convaincre.

Nous dirons dans cette campagne que la population doit avoir accès aux comptes des entreprises afin de vérifier ce que les patrons font de l'argent qu'ils obtiennent par l'exploitation forcée de leurs salariés. Il faut aussi rendre publics, c'est-à-dire accessibles à tous, les avoirs et les biens de tous les dirigeants des grandes entreprises, de leurs hommes de paille et de leurs familles. Il faut rendre publics les comptes en banque des dirigeants politiques.

Il faut un contrôle de la population sur l'économie et la politique, un contrôle permanent ; au lieu de prendre sur les services publics pour donner au grand patronat, il faut prendre au grand patronat et aux plus riches pour améliorer les services publics, créer les emplois qui manquent non seulement dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les transports publics ou à la poste, mais aussi pour construire des logements convenables.

Il faut sauver des millions de travailleurs de la catastrophe du chômage et de la misère et, pour cela, réduire le droit de propriété des plus riches. Il faut réquisitionner, c'est-à-dire exproprier sans rachat ni indemnité, toutes les entreprises qui licencient, et en premier lieu celles qui font des bénéfices.

Il faut supprimer toutes les subventions et cadeaux fiscaux aux entreprises même lorsque ces cadeaux sont faits sous prétexte d'encouragement à la création d'emplois.(...)

Ces mesures nécessaires, ces mesures de salut public sont attentatoires à la liberté des capitaux de s'investir là où cela rapporte le plus de profit ? Oui, ce

sont des mesures attentatoires à cette liberté-là !

Mais le choix est entre la vie des hommes et le profit des capitalistes. Notre choix est fait : ce sont les intérêts égoïstes des plus riches qui doivent s'effacer devant les intérêts de la majorité de la population ! », a conclu Arlette Laguiller.

## Quand Libération informe ses lecteurs

Lundi 8 décembre, au lendemain de la conférence de presse organisée par Lutte Ouvrière à la suite de son congrès, un article du journal Libération informait – mal – ses lecteurs sur l'attitude des élus régionaux de Lutte Ouvrière.

Cet article reprenait à son compte, sans vérification, les déclarations du représentant du PS selon lequel les élus Lutte Ouvrière de Picardie auraient fait obstacle, en 1999, à l'éviction du président de droite, Charles Baur (élu avec les voix du FN), en refusant de voter le contre-budget présenté par la gauche plurielle.

Ce contre-budget a recueilli toutes les voix des élus de la gauche plurielle, c'est-à-dire 23. Pour être adopté, il aurait fallu qu'il en recueille 29. Même si les trois élus de Lutte Ouvrière avaient voté ce contre-budget, indépendamment de son contenu copie conforme de celui de Charles Baur, il n'aurait pas pu être adopté.

Le vote des élus de Lutte Ouvrière n'a donc pas fait obstacle à l'éviction de Charles Baur.

Tout cela, Libération aurait pu le savoir. Il aurait suffi de s'informer. Mais il ne faut, n'est-ce pas, jamais perdre une occasion de tenter de nuire à Lutte Ouvrière, même si cela oblige à s'asseoir sur la vérité.

**Roland SZPIRKO**  
Conseiller Régional  
Lutte Ouvrière de Picardie

Executive Life

# Les responsables couverts grâce aux deniers publics

L'affaire Executive Life vient de connaître un énième rebondissement. Alors que Chirac et Raffarin affirmaient haut et fort refuser la transaction qui leur était proposée, il a suffi que les principaux responsables, dont Pinault le vieil ami de Chirac, se sentent mis à couvert, pour que président et Premier ministre acceptent le compromis que leur proposait la justice américaine. Et l'on a vu Raffarin, tête basse et toute pugnacité abandonnée, monter au créneau, quitte à se ridiculiser, pour justifier ce qu'il refusait absolument la veille.

Le gouvernement vient donc d'accepter de verser 585 millions de dollars au fisc américain pour le rocambolesque achat en 1991 d'une compagnie d'assurance californienne, Executive Life, par le Crédit Lyonnais, alors banque publique,

opération illégale selon les lois américaines. Quant au sieur Pinault, il a accepté de son côté de déboursier 185 millions de dollars, qu'il n'entend pas devoir sortir de sa fortune personnelle, puisqu'il annonce son intention de les emprunter... au Crédit Lyonnais.

Mais ce nouvel épisode, si de nouveaux rebondissements ne

viennent pas toutefois le remettre en cause, ne sera pas le dernier de l'affaire. Cette transaction amiable ne concerne que la partie pénale du dossier, c'est-à-dire les poursuites intentées par la justice américaine. Il reste les plaintes des assurés, qui contestent eux aussi les conditions de la vente d'Executive Life. Et il n'est pas dit que

l'État français n'ait pas à verser des sommes bien plus importantes que celles prévues par la transaction pénale actuelle.

L'État, c'est-à-dire les contribuables, devrait donc payer, alors que ce sont des particuliers qui non seulement sont responsables de l'affaire mais ont bénéficié des opérations financières ? On évoque le gain

important que Pinault aurait réalisé à l'occasion du rachat de la compagnie d'assurances en 1992 : les estimations varient de 1 à 1,3 milliard de dollars. La moindre des choses serait que ce personnage comme ses acolytes paient, en prenant sur leur fortune personnelle, un point c'est tout.

On a indiqué, comme pour montrer que cette somme était dérisoire, que l'amende payée par l'État français représentait « seulement » de 10 à 12 euros par personne. Mais il serait plus juste d'indiquer que cette dépense de l'État, qui risque d'être encore multipliée à l'avenir, correspond au coût de la rénovation de centaines d'établissements scolaires, ou encore à celui de plusieurs milliers de postes pour les services publics.

Michel ROCCO

## La même logique que celle du gouvernement

Interviewé au sujet de l'affaire Executive Life, le député socialiste Julien Dray a reproché à l'État français d'avoir fait trop traîner les négociations avec les juges californiens, ce qui, selon lui, aurait fait gonfler la facture. En payant plus tôt, cela serait

revenu moins cher au contribuable français, a-t-il déclaré en substance.

S'il se montre si soucieux des deniers publics, pourquoi n'avoir pas dit que c'était à Pinault et ses comparses de payer, eux qui se sont personnellement enrichis dans cette

histoire ? Non, tout comme les hommes politiques actuellement au pouvoir, il est d'accord avec le fait que les dettes d'hommes d'affaires qui ont monté des coups foux soient payées rubis sur l'ongle par l'État, c'est-à-dire les contribuables.

Les riches et le fisc

# Comment ne pas payer

Face aux impôts, la question pour beaucoup est : comment payer ? Pour les bourgeois, c'est plutôt : comment ne pas payer ? Les plus gros, grâce à leurs entreprises, à leurs banques, à leurs exportations, à leurs acquisitions à l'étranger, y arrivent sans difficultés. On l'a bien vu avec Pinault, qui expliquait en gros qu'il n'y a que les imbéciles qui paient des impôts.

Mais même lorsqu'on est obligé de déclarer un revenu imposable conséquent, point n'est besoin de se domicilier en Suisse, en Angleterre ou dans un paradis fiscal exotique pour réduire ou annuler ce qu'on devrait au fisc. Il suffit aux riches d'investir dans un domaine qui permet de soustraire leurs investissements de leur revenu déclaré, ou même carrément de leur impôt. Ils n'ont que l'embaras du choix : la loi française n'offre pas moins de 418 mesures différentes offrant cet avantage.

Elle est longue, la liste des moyens par lesquels les riches échappent tout à fait légalement à l'impôt. Et l'actuel gouvernement ne cesse de l'allonger, en créant de nouveaux dispositifs ou en améliorant les dispositifs existants. Il y a le financement

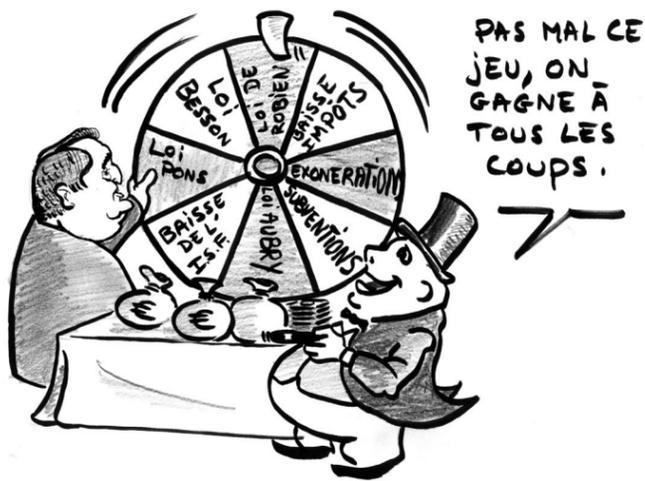
de productions cinématographiques ou audiovisuelles, toutes sortes d'achats immobiliers, en particulier en outre-mer (la fameuse loi Pons, récemment améliorée par l'actuelle secrétaire d'État Girardin), les logements destinés à la location (loi Robien) ou dans les bâtiments anciens à rénover (loi Malraux), l'achat de parts dans des groupements forestiers, dans des fonds de placements pour l'innovation, dans la pêche artisanale, etc.

La liste complète a été dressée par le Conseil des impôts, qui évalue à 50 milliards d'euros le manque à gagner pour le budget de l'État.

50 milliards, cela équivaut aux recettes de l'impôt sur le revenu (53 milliards en 2003). Ce n'est pas si loin des 68 milliards du premier poste des dépenses de l'État, celui de l'Éducation, de la recherche et du développement.

La fin de l'année approche et il paraît que les amateurs de placements « défiscalisants » se précipitent à la recherche de la bonne « niche fiscale ». On se demande pourquoi Chirac et Raffarin veulent à tout prix baisser le barème de l'impôt sur le revenu de ces gens-là : ils ont déjà les moyens d'y échapper.

Vincent GELAS



# Le père Noël est en or

Le supplément « luxe » du journal *Le Figaro*, mardi 9 décembre, suggérait à ses lecteurs des idées de cadeaux.

En vrac on y trouve une chemise en soie à 1 500 euros (9 839 francs), un gilet en cachemire à 1 750 euros (11 479 francs), un sac à main en alligator teinté rose à 10 500 euros (68 875 francs), ou bien des bijoux, tel ce collier en or blanc serti de diamants vendu 634 000 euros (4 158 000 francs), voire une bague en platine et or jaune sertie de diamants, pour 895 000 euros (5 674 000 francs) !

Pour les hommes, on trouve un choix de montres, allant de 5 500 euros (36 077 francs) pour la moins chère – mais que voulez-vous avoir pour ce prix là ? –, à 242 320 euros (1 586 515 francs) !

Il faut croire que, pour bien des grands bourgeois, tout cela n'est encore que peu de choses. Juste de quoi faire, en passant, un de ces petits cadeaux qui entretiennent l'amitié, voire l'amour, ou bien qui en tiennent lieu.

*Le Figaro* n'est même pas le seul à faire en cette

période un tel étalage de (souvent mauvais) goût de luxe. Il faut bien que tous ceux qui gagnent de l'argent en dormant, en boursicotant, en obtenant des cadeaux fiscaux de l'État, trouvent matière à jeter par les fenêtres l'argent qu'ils ne se sont même pas donné la peine de gagner.

**Elle petite seconde**  
à 9 heures.  
fond saphir.  
5 500 €. Zenith  
01.55.80.09.36.

**Endurante**  
Contrôlée pendant  
1 000 heures.  
la Master Eight Days  
fonctionne pendant  
huit jours sans avoir  
besoin d'être  
remontée grâce  
à un double barillet.  
Indicateur de réserve  
de marche.  
à 10 heures, grande  
date, indication  
jour/nuit. Boîtier  
d'or rose. 13 950 €. **Jaeger-LeCoultre**.  
01.42.18.55.02.

**Motorisée**  
Conçue comme un  
moteur de F1, la  
RM 004 est un  
chronographe à  
fonction rattrapante  
améliorée qui élimine  
les sauts intempestifs  
de l'aiguille. Capteur de  
couple. Réserve de  
marche de 72 heures.  
Boîtier or rose. 105 000 €. **Richard  
Mille**, chez  
**Chronogassian**.  
01.42.60.50.72.

**Élégante**  
Un boîtier  
de platine poli  
comme un galet  
sur fond  
de cadran noir.  
Une petite  
seconde à  
6 heures.  
La Cellinium  
arbore  
un mouvement  
mécanique  
à remontage  
manuel. 9 590 €. **Relax**.  
01.44.29.01.50.

**Profiliée**  
Dotée d'un cal  
mécanique  
à remontage  
manuel. La  
Tonneau GMT  
indique un sec  
fuseau horaire  
dans un compt  
à 12 heures.  
Compteur des  
secondes  
à 8 heures.  
Boîtier acier.  
6 300 €. **Jaquet Droz**,  
chez **Tourbillon**.  
01.55.38.38.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Saddam est tombé, l'impérialisme en fabriquera d'autres

« Fait comme un rat »... « humilié »... un « couard »... la capture de Saddam Hussein, après neuf mois de cavale, a fait pousser des cris de victoire, sans la moindre retenue, à tous ceux qui l'avaient désigné comme l'ennemi à abattre.

La fin de l'ex-dictateur n'a sans doute guère de raisons de faire pleurer le peuple irakien qui fut la principale victime de ses exactions, ni les travailleurs ou les opprimés du monde entier. Mais rien ne nous permet de partager la joie indécente de tous ces va-t-en-guerre (qui ne sont pas seulement dans ces centres du grand banditisme international que sont la Maison Blanche ou l'Élysée) qui aujourd'hui triomphent sans péril. Les mêmes qui hier ont déclenché la foudre contre la malheureuse population irakienne, après l'avoir affamée pendant des années.

Saddam Hussein est certes le responsable de nombreux massacres, des dizaines de milliers de Kurdes, de chiites, d'opposants politiques de tous bords. Mais ce n'est pas cela qui gênait les puissances impérialistes lesquelles continuent à appuyer des dictatures semblables régnant par le fer et par le sang dans le plus grand nombre de pays de la planète. C'est la France, la Grande Bretagne et les États-Unis qui ont poussé il y a une vingtaine d'années Saddam Hussein à mener une guerre à l'Irak au prix de centaines de milliers de victimes des deux côtés. Ce sont ces pays qui l'ont à l'époque soutenu et armé. Saddam Hussein a bénéficié de leur bénédiction tant qu'il a accepté de servir l'emprise des capitalistes occidentaux sur les richesses pétrolières de la région. Ce n'est que lorsque l'homme de main, en envahissant le Koweït, a voulu s'émanciper et travailler pour son propre compte et pour les mafias de son propre pays qu'ils l'ont trouvé nuisible.

Alors la « démocratie » apportée à l'Irak par les armées américaines et leurs alliés ! Quelle blague ! Comme en Afghanistan sans doute ? Ce pays où les Occidentaux (y compris la France) ont enlevé le pouvoir aux Talibans pour le remettre à des chefs de guerre, véritables bandits, aussi peu soucieux de la population et du sort des femmes que l'étaient les Talibans et qui continuent faire régner la terreur au nom du

même obscurantisme religieux. Pires même que les Talibans, car plus avides qu'eux de s'enrichir par tous les moyens les plus crapuleux, y compris le développement du trafic de drogue. Oui, les beaux alliés démocrates que ceux de l'armée américaine !

D'ailleurs les missiles tuent rarement les gouvernants (pas le mollah Omar en Afghanistan, pas plus Saddam en Irak). En revanche les tapis de bombes détruisent bien un pays et massacrent sa population. Ce fut le cas à deux reprises encore la semaine dernière où des enfants afghans ont perdu la vie sous les balles qui visaient, paraît-il, des mollahs ennemis.

Mais la démocratie, comme la paix, les autorités américaines s'en moquent. Ce qui importe pour Bush, maintenant c'est sa réélection. La mise en scène de la capture de Saddam est venue pour faire oublier aux États-Unis que de plus en plus de jeunes militaires américains, partis en fanfare, rentrent dans des cercueils. Venue aussi pour remonter le cours du dollar, même si c'est très momentanément, même si ça ne change rien au sort des pauvres et des travailleurs américains, même si la marche des affaires aux États-Unis et dans le reste du monde est liée à bien d'autres aléas de ce système aveugle qui est celui du profit et de la propriété privée des moyens de production.

Il faudrait être bien naïf pour croire que la fin de Saddam Hussein sera la fin de la dictature en Irak. Tout autant pour penser que ce sera même la fin de la résistance irakienne. Le pillage des richesses et en particulier du pétrole, le véritable but de l'expédition guerrière de Bush, ne pourra que contribuer à dresser la population contre ses exploités, d'autant plus maintenant qu'ils sont ouvertement étrangers.

C'est d'ailleurs le seul avantage que nous pourrions voir à l'élimination de Saddam. Que les pauvres et les opprimés irakiens décidés à se battre continuent à le faire mais cette fois pour eux-mêmes et autour de chefs ou de partis qui les représentent et ne soient pas de leurs pires ennemis comme Saddam Hussein ou Al-Qaïda.

**Editorial des bulletins d'entreprise « L'Étincelle » de la minorité du 15 décembre 2003**

**Convergences Révolutionnaires n° 30 (novembre-décembre 2003)**, bimestriel publié par la Fraction  
**Dossier :** Gouvernement et patrons à l'assaut de la Sécurité sociale. Quelles médecines nous concoctent Raffarin, Mattei, les trusts pharmaceutiques et les assurances ? Quel jeu jouent les syndicats ?

**Articles :** LO-LCR au-delà des élections ; voile à l'école et confusions à gauche et à l'extrême gauche ; Belgique : les patrons licencient, les syndicats collaborent ; Moyen-Orient : la guerre de Sharon aux Israéliens ; Iran : quand l'Union Européenne courtise le régime des ayatollahs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Politiciens

# Le Front National veut faire payer les plus pauvres

Le Front National a décidé d'ajouter à sa démagogie anti-immigrés une campagne sur le thème de « l'insécurité sociale », prétendant que « le social, c'est le Front National ». En réalité, le « programme économique » du parti de Le Pen revendique, au contraire, une accentuation des mesures contre les travailleurs et contre les pauvres.

Le Front National préconise la suppression progressive de l'impôt sur le revenu, notamment par « l'écrêtement progressif des taux les plus élevés ». Il indique que « l'impôt sur le revenu ampute le revenu des 20 % les plus riches d'environ 3 % du revenu total des ménages, soit 7 % de leurs propres revenus, et le redistribue de façon à peu près proportionnelle aux 50 % les plus pauvres ». Et si de tels chiffres sont cités, c'est parce que le Front National les trouve scandaleux. Il entend dénoncer ce qu'il appelle « l'illusion et la nocivité de la « redistribution » fiscale ». Celle-ci devrait disparaître en cinq ans. En revanche la TVA, indolore pour les riches mais qui pèse lourdement sur les salariés les plus mal payés, sur les chômeurs, eh bien le Front National veut la maintenir à son taux actuel.

En fait, le Front National préconise de prendre aux pauvres pour donner aux riches, comme cela se fait déjà. Mais il offre ses services pour faire encore plus. On avait vu déjà au printemps dernier, le 28 avril, lors de l'attaque du gouvernement contre les retraites, Marine Le Pen publier un communiqué intitulé « Courage, Fillon ! », demandant au ministre de ne pas céder comme Juppé l'avait fait face aux grévistes en 1995. Elle reprochait à Fillon d'être trop timide face aux manifestations qui s'annonçaient : « Que deviendra cette « timidité » lorsque la CGT, FO et la CFDT descendront dans la rue ? Un décembre 95 en mai 2003 ? On peut prendre les paris », s'inquiétait Marine Le Pen.

Mais finalement, elle a perdu son pari et le gouvernement a exécuté ce qu'elle préconisait : désormais tous les retraités sont attaqués, ceux du secteur privé par les

réformes Balladur, et ceux du public par Fillon. Le parti de Le Pen peut donc être satisfait, de même que les patrons ont toutes les raisons de l'être, dont les charges ont encore diminué, comme le préconise d'ailleurs aussi le programme du Front National, qui se déclare également favorable à « la réduction de l'impôt sur les bénéfices avec un taux ramené à 10 % ».

Pour trouver l'argent nécessaire à tous ces cadeaux, ce que propose le Front National n'a rien de nouveau et d'original : faire travailler encore davantage ouvriers et employés. « On commence à travailler trop tard et on part à la retraite trop tôt », a déclaré Le Pen. La durée hebdomadaire du travail est également trop courte, selon lui : « Au lieu de faire la loi sur les 35 heures, il fallait faire celle des 42 heures ». En revanche, le Front National n'a rien à redire sur la flexibilité du travail instaurée par la loi des 35 heures, qui permet aux patrons de faire travailler énormément à certaines périodes et peu à d'autres, selon leur bon vouloir. Le Pen voudrait même les laisser complètement libres dans des « accords de branche ou d'entreprise qui définiraient le temps de travail le mieux adapté ».

Le Front National, dans ce qui lui tient lieu d'idées, ne fait que reprendre le fil des attaques menées ces dernières années contre les travailleurs par la gauche puis par la droite. Mais il se distingue en voulant aller encore plus vite et encore plus loin, et en distillant le poison de la division entre les travailleurs, les chômeurs, les pauvres, alors qu'en fait tous, étrangers et français, sont visés.

Jean SANDAY

## Une revendication embarrassante

Jusqu'à présent, le Front National s'est déclaré pour la suppression de l'impôt sur la fortune. Mais l'un de ses dirigeants, Jean-Claude Martinez, vient d'affirmer qu'il voudrait au contraire le garder.

Pas facile de choisir... Si actuellement le Front National mettait

trop en évidence son souci de plaire aux riches, cela pourrait gêner sa chasse aux voix dans les milieux populaires. Et réclamer l'abolition de l'impôt sur la fortune, ce serait aussi attirer l'attention sur le fait que le Front National est dirigé par un millionnaire.

## Brochures du Cercle Léon Trotsky

vient de paraître :

### L'État, la Sécurité sociale et le système de santé

exposé du Cercle Léon Trotsky du 7 novembre 2003

Prix : 1,5 euro par brochure.

Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

• Débat sur la laïcité

# Les privilèges de l'enseignement confessionnel

Suite au rapport Stasi sur la laïcité et à la perspective d'une loi sur la question, les représentants des Eglises catholique, protestante et orthodoxe ont reproché au débat de prendre « les accents qui ressemblent parfois à ceux d'une époque que l'on pouvait penser révolue, celle d'une laïcité de « combat », alors même que nos Eglises pouvaient se réjouir depuis quelques décennies d'une laïcité « apaisée ».

Laïcité « apaisée », c'est bien le moins qu'ils puissent dire ! Depuis les lois Jules Ferry de 1881-1882 qui instaurèrent l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque, et surtout la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, les Églises, et l'Église catholique surtout, ont reconquis bien des privilèges, dans le domaine de l'éducation en particulier.

Dans la France des années 1880, les institutions républicaines étaient loin d'être solidement installées, et l'Église était tout entière du côté de ceux qui souhaitaient une restauration monarchique. Les bourgeois républicains, comme Jules Ferry, cherchaient à combattre son poids sur la société, et en particulier à saper sa domination dans le domaine de l'instruction populaire. Le caractère laïque de la République française fut établi en 1904-1905 avec l'interdiction d'enseignement des congrégations religieuses (1904) et le vote de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État (1905). Celle-ci proclamait dans l'article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, (...) seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. » Elle affirmait dans tous les domaines la prééminence du civil sur le religieux. D'autres dispositions

concernaient la puissance immobilière et foncière de l'Église : les associations cultuelles ne pouvaient plus recevoir de dons et de legs, les bâtiments religieux construits avant 1905 devenaient propriété de l'État. L'influence sociale et politique de l'Église, et une de ses bases, sa mainmise sur l'éducation, furent très sérieusement ébranlées.

Mais cette loi fut très vite bafouée par une Église qui n'eut de cesse de reconquérir ses privilèges. De leur côté, dans leur très grande majorité, les hommes politiques bourgeois mirent leur combat laïc en sourdine et lâchèrent des avances, sur le plan scolaire en particulier. En 1919, la loi Astier décida la suppression de toute limite aux subventions des collectivités locales en faveur de l'enseignement technique privé. Elle allait ainsi plus loin que la loi Falloux de 1850, en son temps symbole même de la politique la plus réactionnaire en matière d'enseignement, qui prévoyait la possibilité pour les établissements libres d'obtenir des communes, des départements ou de l'État, un local et une subvention, mais « sans que cette subvention puisse excéder le dixième des dépenses annuelles de l'établissement ».

Autre exemple significatif : lors de la ré-annexion de l'Alsace-Lorraine en 1919, la République fran-



La manifestation de 1994 en faveur de l'école publique. Un slogan toujours valable.

çaise, qui ne voulait pas prendre le moindre risque de se brouiller avec le clergé, ne chercha à aucun moment à étendre au Bas-Rhin, au Haut-Rhin et à la Moselle le droit commun français de l'époque. Ce qui fait qu'aujourd'hui encore dans ces trois départements curés, pasteurs et rabbins sont salariés comme fonctionnaires, comme c'est le cas en Allemagne, dont ces départements faisaient partie de 1871 à 1919. L'enseignement religieux y est quasi obligatoire dans les écoles publiques, les enseignants étant tenus de l'assurer et les élèves ne pouvant y échapper que sur demande écrite de leurs parents.

A partir de 1951, les pouvoirs publics décidèrent de financer l'enseignement privé. La loi Marie de 1951 permit aux élèves des éco-

les privées de recevoir des bourses. La loi Baranger, promulguée la même année, accorda une allocation à chaque élève, du public comme du privé. Enfin la loi Debré de 1959 offrit la possibilité aux établissements scolaires privés de passer des contrats avec l'État. En 1977, la loi Guerneur renforça l'aide aux établissements confessionnels et décida la rémunération et la formation des enseignants du privé par l'État. De Rocard, qui en 1984 étendit les dispositions de la loi Astier à l'enseignement agricole, à Lang, le Parti Socialiste une fois au pouvoir mena dans le domaine scolaire, comme dans les autres, la même politique que celles des autres partis bourgeois, et ce malgré l'attachement de sa base à la défense de l'école laïque.

L'enseignement privé, à 95 %

catholique, bénéficia ainsi aujourd'hui de privilèges considérables, de la présence d'aumôniers dans les locaux scolaires, en passant par le statut particulier de l'Alsace et de la Moselle, au financement des établissements privés avec les deniers publics. Le budget de l'Éducation nationale englobe celui des écoles et lycées privés. C'est grâce à ce financement de l'État qu'ils peuvent disposer de plus d'enseignants par élève que dans le public. Sur près de 900 000 enseignants au total, on en compte 150 000 dans le privé. Sur les 6,4 millions d'enfants scolarisés dans le primaire, 800 000 le sont dans des écoles primaires privées. Mais si l'enseignement privé bénéficie du financement étatique, il n'a pas les mêmes contraintes que l'enseignement public. Par exemple, les mesures de carte scolaire ne s'appliquent pas pour le privé, les établissements privés peuvent « choisir » leurs élèves, et en refuser pour limiter les effectifs par classe. Les économies faites sur le budget de l'Éducation nationale pénalisent par conséquent plus l'école publique, qui n'a pas ces « libertés ».

A travers les écoles confessionnelles, la religion continue à marquer la société. Aussi, même si l'école laïque véhicule les valeurs bourgeoises, tout ce qui peut favoriser les écoles privées à ses dépens devrait être combattu. La lutte contre l'idéologie religieuse, et contre les privilèges des Églises, est malheureusement toujours à l'ordre du jour.

Aline RETESSE

• Enseignement

## « Grand débat »... ou grand bide ?

Le « grand débat » sur l'avenir de l'Éducation nationale, lancé par le gouvernement, n'a guère créé d'illusions parmi les usagers de l'école et les personnels de l'Éducation nationale. Les débats organisés dans les établissements scolaires ou ceux, plus officiels, à l'initiative des préfetures, ont été le plus souvent désertés ou parfois contestés, comme le montre l'exemple de Vizille, petite ville proche de Grenoble, en Isère.

La commune avait été choisie par le préfet pour servir de cadre à l'un des huit débats

officiels et publics, organisés par le gouvernement et son administration dans le département de l'Isère. Le 8 décembre à partir de 17 heures, le public était convié à débattre sur le sujet de la décentralisation. Une partie des grévistes du printemps 2003 décida d'y participer... à sa façon.

Il fallait en effet un sacré toupet à des représentants de l'État pour oser proposer un débat sur le sujet, alors que les décisions concernant le transfert des personnels ATOS (agents de service, cuisiniers, agents d'entre-

tiens) avaient été au cœur des grèves et des manifestations du printemps. Malgré l'opposition massive des gens concernés, le gouvernement avait maintenu le transfert de 91 000 ATOS aux régions et départements, le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Alors, prétendre discuter après être passé en force, c'est un peu fort de café !

Le soir du débat, les représentants de l'État étaient à la tribune : un secrétaire général de la préfecture, un inspecteur d'académie adjoint, un universitaire de Sciences-Politiques étant chargé d'animer la discussion. La salle de 400

places faisait bien vide : quarante personnes seulement, la plupart étant des grévistes de 2003 et des représentants de la presse locale, prévenus par ces derniers. Alors que la tribune lançait la réunion, les grévistes du printemps interrompirent les orateurs et intervinrent pour dénoncer cette mascarade de débat, rappelant leur opposition à toute décentralisation et à toute dégradation du service public.

Un gréviste demanda au représentant du préfet s'il avait du nouveau concernant le retrait des projets contestés. Ce dernier

répondit... qu'il ne répondrait pas à cette question. Sur ce, la plupart des participants se levèrent, se mirent à chanter et scander des slogans du printemps, sortirent des pancartes et quittèrent la salle, laissant les « autorités » à leur solitude.

Un article dans la presse locale rendit compte de la soirée d'une façon peu avantageuse pour les représentants de l'État. Cela ne change rien sur le fond, mais les grévistes du printemps étaient heureux d'avoir pu dire en direct ce qu'ils pensaient et de le faire savoir.

## . Irak

# La capture de Saddam Hussein ne changera rien aux conséquences de l'occupation... ou de sa fin

Malgré le déballage médiatique accompagnant la capture de Saddam Hussein, personne ne s'attend à ce que celle-ci mette un terme à la guerre larvée qui s'est installée en Irak. Rendu prudent par l'expérience, Bush a d'ailleurs lui-même tenu à souligner dans son discours de victoire qu'il ne fallait pas s'attendre à « une fin immédiate des violences ».

Cela n'a pas empêché les généraux américains de parler de « combats d'arrière-garde des partisans de la dictature » à propos de la série d'attentats, d'embuscades et d'affrontements armés qui se sont produits dans les 48 heures qui ont suivi l'arrestation de Saddam, de Mossoul dans le nord du pays à Nassirya au sud. Or depuis des mois ces généraux n'ont pas tenu d'autre langage, tandis que la résistance armée montait en puissance et se montrait de plus en plus efficace, tant contre les soldats américains, que contre la population irakienne. Et les généraux ont beau nier mener une véritable guerre, le fait est que, depuis quelque temps, les communiqués officiels de l'état-major américain dénombrent chaque jour le nombre de tués dans le « camp ennemi » en même temps que le nombre de GI's morts ou blessés au combat. Voilà une guerre qui a tout à fait l'aspect de ces guerres coloniales que les grandes puissances ont menées de l'Algérie au Vietnam et qu'elles préféraient baptiser « opérations de rétablissement de l'ordre ».

En fait, la réalité irakienne est bien plus proche de celle que décrivait, par exemple, un sergent de l'armée américaine, en confiant récemment à un journaliste occidental : « On nous a envoyés libérer un peuple du joug d'un dictateur sanguinaire dont on nous a dit qu'il était une menace pour la paix. En fait de menace, nous n'avons trouvé qu'un régime décrépi et impuissant et une population qui a retourné sa colère et ses armes contre nous. Aujourd'hui nous ne savons plus pour qui ni pourquoi nous risquons notre peau ». C'est bien à une résistance populaire que les forces d'occupation se heurtent, même si ce n'est qu'une infime minorité qui participe aux opérations armées et

aux attentats terroristes.

L'invasion de l'Irak et les destructions qu'elle a entraînées, puis la prise du pouvoir par une autorité d'occupation qui n'a rien fait pour satisfaire les besoins les plus élémentaires de la population, ne pouvaient que susciter l'hostilité. Le fait que cette occupation s'installe dans la durée ne pouvait qu'engendrer un mouvement de révolte qui n'a cessé de s'exprimer dans la rue, par des manifestations contre les occupants et contre les conditions matérielles difficiles imposées à la population. De là à ce que des forces plus ou moins réactionnaires cherchent à se porter à la tête de ce mouvement de révolte, en recourant à la lutte armée, voire au terrorisme et aux attentats suicides, il n'y avait qu'un pas et il a été vite franchi.

L'invasion et l'occupation anglo-américaines auront ainsi offert un tremplin à des forces réactionnaires – intégristes, nationalistes ou autres – pour qui la population n'est qu'une masse de manœuvre dans leurs rivalités pour le pouvoir. Quoi que puissent faire aujourd'hui les dirigeants impérialistes, qu'ils choisissent de rester ou, au contraire, de retirer leurs troupes, en laissant Chiites, Sunnites et Kurdes se débrouiller entre eux, la situation en Irak ne peut que devenir explosive et lourde de dangers pour l'ensemble de la population.

Pendant ce temps, Bush brandit l'appât des contrats de reconstruction pour l'Irak, et les réserve aux seules entreprises des pays qui ont soutenu sa politique, mais d'abord et avant tout aux trusts américains. Lui et ses collègues du « Club de Paris », qui réunit les pays les plus riches créanciers de la planète, peuvent bien discuter de l'annulation de la dette irakienne au nom de la reconstruction du pays. Mais à supposer même que les puissances impérialistes et leurs trusts en aient la volonté (comme si ce n'étaient pas les profits de l'or noir irakien qui les attiraient) de quelle reconstruction peut-on parler dans un pays qui sombre dans le chaos, le terrorisme et la guerre ?

A défaut, Bush fait patienter ses trusts en les faisant profiter des fonds publics de l'État.

François ROULEAU

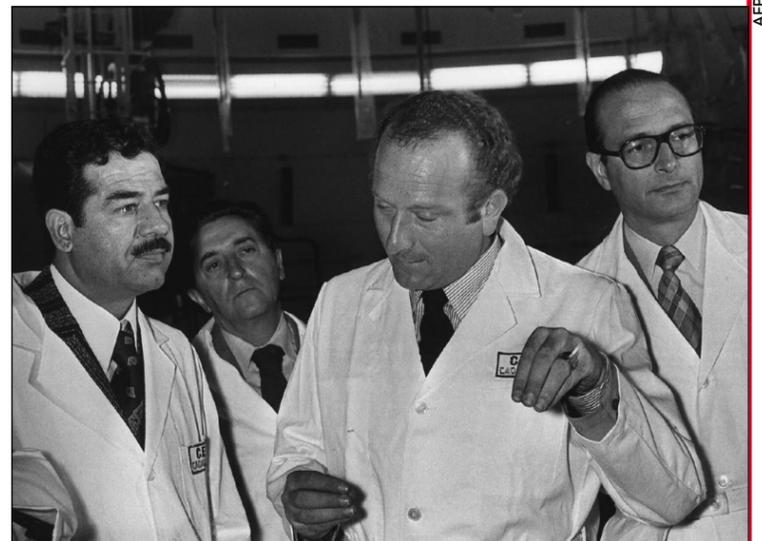
## Chronologie d'amitiés oubliées

Les gouvernements français qui se sont succédé, qu'ils aient été de droite ou de gauche, ont tenu à marquer leur soutien à un régime, et au dictateur qui le dirigeait, avec lequel les industriels français entretenaient de bonnes relations commerciales. Il est bon de rappeler quelques-unes de leurs déclarations.

Décembre 1974 : Jacques Chirac, Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, est reçu en grande pompe à Bagdad par Saddam Hussein. Il y tient un discours enthousiaste : « Le nationalisme au meilleur sens du terme et le socialisme comme moyen de mobiliser les énergies et d'organiser la société de demain sont des sentiments très proches au cœur des Français. »

Septembre 1975 : Saddam Hussein vient en France signer un accord avec Chirac et Giscard d'Estaing sur la fourniture d'un réacteur nucléaire. Chirac assure Saddam de son « amitié » et de son « affection ».

1976 : Giscard d'Estaing, alors président de la République, est le premier dirigeant occidental à signer officiellement un contrat de ventes d'armes à l'Irak. A cette occasion, Chirac décrit Saddam



Saddam Hussein visitant la centrale nucléaire de Cadarache, en compagnie de Chirac, Premier ministre à l'époque (6 septembre 1975).

Hussein comme « un dirigeant réaliste conscient de ses responsabilités, soucieux des intérêts de son pays et du bon équilibre de cette région du monde ».

Juin 1977 : visite de Raymond Barre, Premier ministre, à Bagdad, et signature d'un premier contrat de fourniture de 60 Mirage, puis de 200 chars AMX30.

Octobre 1982 : l'armée irakienne étant en difficulté dans sa guerre contre l'Iran, la France livre 5 Super-Étendard à l'Irak. La chaîne de fabrication étant arrêtée, c'est la Marine Natio-

nale française qui prête ces avions. Charles Hernu, ministre socialiste des Armées, déclare : « La sécurité de l'Irak est un impératif de défense nationale ».

1983 : Claude Cheysson, ministre socialiste des Affaires étrangères, réaffirme le soutien du gouvernement français à l'Irak dans sa guerre contre l'Iran : « Chaque pays arabe insiste pour que notre soutien à l'Irak se poursuive, pour que les Iraniens, j'allais dire les Persans, ne se lancent pas comme dans le passé dans de grandes conquêtes vers l'Ouest ».

## Halliburton et les quarante voleurs

Un récent rapport du ministère américain de la Défense vient pointer du doigt une entreprise pétrolière, Halliburton, dont les factures à l'armée se révèlent particulièrement salées.

Halliburton, c'est cette société encore dirigée il n'y a pas si longtemps par l'actuel vice-président des États-Unis, Dick Cheney, et qui compte parmi les fidèles soutiens financiers de George Bush. Et c'est elle qui a récupéré un certain nombre de marchés en Irak sans qu'aucun appel d'offres ait été passé. Si le hasard fait parfois bien les choses, les bonnes relations les font

encore mieux.

Sauf que là, Halliburton aurait un peu trop visiblement chargé la barque puisque les surfacturations sont d'ores et déjà estimées à plus de 120 millions de dollars. La bonne affaire aurait été réalisée pour moitié sur du pétrole fourni aux véhicules militaires, pour moitié sur un service de cantines.

Bien sûr, parmi les adversaires politiques de Bush, les dents grincent et l'on accuse le gouvernement de favoritisme. Mais l'affaire vient simplement rappeler qu'un capitalisme où les affairistes respecteraient entre eux les

règles courtoises d'une concurrence loyale et où la guerre ne servirait pas à enrichir une poignée de parasites, cela n'existe que dans le monde merveilleux de Disneyland.

Dans le monde réel, les Irakiens sont bombardés, les soldats américains tués dans les attentats et les contribuables rançonnés pour que prospèrent les bénéficiaires d'Halliburton et éventuellement de tous les autres capitalistes qui parviendraient à se faire attribuer des marchés.

J. R.

## Europe

# Match nul

**La présidence de l'Union européenne par Silvio Berlusconi n'aura pas été immortalisée par l'adoption définitive d'une Constitution européenne. Lors du sommet réuni à Bruxelles les 12 et 13 décembre, les chefs d'État et de gouvernement des 25 pays qui constitueront l'Union à partir du 1<sup>er</sup> mai 2004 ne sont pas parvenus à un accord.**

Le litige ne portait pas sur les grands principes, les héritages historiques, les références démocratiques. Cette eau bénite de cour ne pose problème pour personne. On signe, et on est libre ensuite de faire à peu près ce qu'on veut.

Ce qui coïncidait, en revanche, était bien concret : la répartition des votes à l'intérieur du Conseil des ministres européens. Là réside en effet le pouvoir, à l'intérieur de l'Union. Et le pouvoir, à l'intérieur du Conseil,

c'est le pouvoir de... bloquer. Dans le contrat de mariage européen, chaque pays se soucie surtout de comment échapper aux règles de la vie commune, voire comment divorcer en emportant la vaisselle.

En 2000, le traité de Nice avait accordé à l'Espagne et à la Pologne 27 voix chacune (8,42 % du total), alors que l'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Italie, plus peuplées et économiquement plus puissantes, en avaient 29 (9,04 %). A l'époque, Chirac avait été pour, car son grand souci était de limiter les pouvoirs de l'Allemagne.

Aujourd'hui, les quatre « grands » pays sont d'accord pour adopter la nouvelle répartition des votes contenue dans le projet de Constitution présenté par Giscard d'Estaing, répartition qui est fonction de la population. L'Allemagne, avec ses 82 millions d'habitants, aurait 18,22 % des mandats. Frôlant les

60 millions, les trois autres « grands », pèseraient autour de 13 %. Avec moins de 40 millions, Espagne et Pologne auraient respectivement 8,74 et 8,58 % des voix, moins de la moitié de l'Allemagne. Pas étonnant qu'elles refusent toute modification du système antérieur.

Il faut noter que la répartition des voix adoptée dans le traité de Nice n'a jamais servi lors d'aucun vote : elle prévoyait ce qui se passerait en 2004, lors de l'entrée effective des dix nouveaux membres de l'Union. Pendant longtemps, les décisions européennes n'ont été prises qu'à l'unanimité. Puis des systèmes de majorités ont été élaborés. A l'occasion de l'élargissement, les décisions devaient être facilitées, celles-ci pouvant être prises à la majorité simple des États et à une majorité qualifiée de voix (72,3 % selon le traité de Nice, 60 % seulement selon la Constitution proposée).

Bref, dans cette Europe des

États capitalistes, les plus gros voudraient commander sans risque d'être entravés par les moins gros. Mais ceux-ci voudraient aussi commander, ou au moins pouvoir échapper aux décisions prises par les autres. Chaque gouvernement défend avec bec et ongles les intérêts de ses capitalistes, de ses entrepreneurs, de ses banquiers. D'où ces querelles et ces négociations infinies, alors qu'ils sont d'accord sur l'utilité pour eux de l'Union européenne.

Il n'y a que contre les travailleurs qu'ils se retrouvent facilement, menant tous les mêmes attaques contre les systèmes de Sécurité sociale, de retraites, d'indemnisation des chômeurs, sans même avoir vraiment besoin de se concerter et que ce soit à la majorité simple ou à la majorité qualifiée.

Vincent GELAS

## États-Unis :

# La démission du PDG de Boeing

**Lundi 1<sup>er</sup> décembre, Phil Condit, PDG de Boeing, donnait sa démission et était immédiatement remplacé par le n° 2 de la compagnie aérienne.**

Bien que l'intéressé n'ait lui-même donné aucune explication, tous les commentateurs lient cette démission à la mise à jour de deux scandales dans lesquels Boeing était impliqué. Le premier est relatif à un contrat de 22 milliards de dollars (18,6 milliards d'euros) pour la livraison à l'Armée de l'Air américaine de 100 avions ravitailleurs. Il s'est avéré qu'au cours des discussions entre Boeing et le Pentagone (le ministère américain de la Défense), Boeing avait proposé une embauche à une des responsables des approvisionnements de ce ministère. Embauche qui eut lieu ensuite. Après la démission de Condit, le Pentagone a suspendu son contrat avec Boeing.

Le second scandale concerne des offres concurrentes pour répondre à une demande du Pentagone pour un lanceur de satellites. Boeing avait utilisé les données incluses dans 35 000 pages de documents volés à son concurrent Lockheed Martin pour proposer la meilleure offre. Là

aussi, le Pentagone a réagi en rayant Boeing de ses éventuels fournisseurs pour ce genre de matériel.

Bien évidemment, ces « révélations » ne sont peut-être elles-mêmes que le fruit de la concurrence et de « fuites » organisées par un concurrent malheureux... qui ne doit pas non plus se priver d'utiliser de tels moyens pour emporter un marché de l'État. Elles sont peut-être aussi attribuables à des actionnaires ou des groupes financiers mécontents des piètres résultats affichés par Boeing ces dernières années. Ce ne sont certes pas les dizaines de milliers d'emplois supprimés par cette compagnie depuis septembre 2001 qui motiveraient ces attaques, mais bien l'état du tiroir-caisse de ces exploités.

Chacun sait que, si la théorie libérale dit que l'État ne doit pas s'occuper de « business », État et business sont très proches, au pays de la totale liberté d'entreprendre. La presse a publié des rapports d'instituts américains qui se consacrent à épilucher les agissements du gouvernement. L'un de ces instituts identifie 29 hauts responsables gouvernementaux ou du Pentagone qui se sont retrouvés, dans les années récentes, à de hauts postes chez



Boeing. Un autre institut en identifie 23 de plus.

L'hebdomadaire d'affaires US News jette un éclairage particulier sur ces liens entre l'État et les grandes compagnies, si bien établis que l'on ne sait plus qui cherche à influencer qui. Ainsi, dans une affaire de concurrence entre – encore – Lockheed Martin et Boeing, un e-mail interne à Boeing, daté de décembre 2002, indique que James Roche, secrétaire d'État à l'Armée de l'Air, presse Boeing d'user de son influence auprès des parlementaires et critique cette compagnie pour n'avoir pas obtenu du Congrès les commandes attendues par l'Armée de l'Air. Ce mon-

sieur s'affirme « vraiment insatisfait » des efforts déployés par Boeing !

Ah, on allait oublier de parler de ce qu'allait devenir Phil Condit. Rassurons les amis des gros bonnets : ce monsieur, qui percevait un revenu annuel de 3,8 millions de dollars (un tout petit peu moins en euros), va toucher une pension de retraite de 31,5 millions de dollars. Et, apparemment, il conserve le paquet d'actions de Boeing qu'il détient, valant 31,5 millions de dollars. Il y a vraiment des licenciés bien plus égaux que d'autres !

Jean MASSARDIER

## Liberté pour Mumia Abu-Jamal !



Un millier de personnes ont manifesté samedi 13 décembre à Paris, en solidarité avec Mumia Abu-Jamal, accusé sans preuve de meurtre d'un policier blanc et qui, depuis vingt-deux ans, est en prison dans le couloir de la mort. Tous les recours déposés pour sa défense ont été rejetés par la Cour suprême de Pennsylvanie. C'est maintenant à la justice fédérale de se prononcer puis, en cas de nouveau rejet, à la Cour suprême des États-Unis. Mumia risque l'exécution capitale à tout moment.

Dans son intervention au nom de Lutte Ouvrière, qui soutenait la manifestation, notre camarade Chantal Cauquil a rappelé comment « la peine de mort est une arme politique utilisée par l'appareil d'État américain pour régler des comptes avec des militants comme Mumia Abu-Jamal. Elle est aussi, comme tout le système carcéral, un instrument de discrimination sociale, car les Afro-américains, les minorités ethniques, et plus généralement les pauvres, risquent bien plus que d'autres d'être condamnés à la peine capitale. (...) Mumia s'élève contre toute la barbarie liée à la pérennité d'une organisation sociale qui concentre toutes les richesses entre les mains d'une minorité, en condamnant une grande partie de l'humanité à la misère ».

Et elle a conclu en disant que « Mumia ne veut pas être une victime, c'est un combattant, notre frère », après avoir cité ses paroles : « Etre un journaliste révolutionnaire aujourd'hui, c'est s'opposer au règne des multinationales et s'ouvrir au règne de l'humanité : celle qui nous inclut tous, pour le bien commun... C'est lutter pour un monde nouveau et semer la terre d'humanité pour la moisson prochaine, celle de demain... J'espère que j'ai su relever bon nombre de ces défis et j'en recherche de nouveaux... Je souhaite contribuer encore davantage dans les temps à venir. »

# L'aide au logement sacrifiée

L'année 2003 est bientôt terminée, et on attend toujours l'augmentation des allocations logement (les APL), dont la loi précise pourtant qu'elle est censée intervenir au 1<sup>er</sup> juillet. Chaque année, les gouvernements prennent des libertés avec cette date : ce n'est bien souvent qu'en automne que l'augmentation intervient, avec un rattrapage. Mais cette fois, malgré les promesses solennelles du ministre de Robien début novembre, les locataires attendent toujours.

Pourtant, les APL sont loin d'être un luxe pour leurs quelque six millions de bénéficiaires. Pour toutes ces familles modestes, voire pauvres, elles sont indispensables pour pouvoir payer leur loyer et ne pas se

retrouver à la rue. Mais alors que les loyers flambent et que les revenus des petites gens baissent ou stagnent, le gouvernement, lui, sacrifie délibérément les pauvres pour servir les riches. Il a ainsi programmé pour 2004 une diminution de 200 millions d'euros du budget des aides au logement ! D'ici à ce que, sans le dire et en toute illégalité, il ait décidé de faire passer leur augmentation annuelle à la trappe, il n'y a qu'un pas.

Apparemment, pour le gouvernement, les attaques frontales contre le monde du travail ne suffisent pas. Il lui faut en plus ajouter en douce quelques coups fourrés.

J. R.

## • Nos lecteurs écrivent

### Une expulsion évitée

La mobilisation de l'ensemble des élèves et des adultes du Lycée Professionnel Arthur-Rimbaud, à La Courneuve, qui a amené des représentants locaux et même le recteur d'académie à intervenir, a empêché qu'une élève soit expulsée suite au non-renouvellement de sa carte de séjour.

Ressortissante haïtienne, elle avait rejoint sa mère et ses frères à la Guadeloupe en 1994. En 2000, elle vint seule en région parisienne continuer ses études, avec une carte de séjour « étudiante ». Après son BEP Carrières Sanitaires et Sociales, elle est cette année inscrite dans une formation complémentaire d'aide à domicile. Un agent de la préfecture lui ayant conseillé à tort de demander une carte de séjour « salarié », en raison des stages professionnels de cette formation, elle a dernièrement reçu un refus de renouvellement de cette carte, et a été « invitée » à quitter le territoire français à partir du 22 octobre 2003. Or, elle n'a aucune attache ni aucune connaissance



à Haïti susceptible de l'accueillir.

Le motif officiel du rejet était « la situation défavorable de l'emploi dans la profession d'assistante de direction », ce qui n'a rien à voir avec le diplôme qu'elle prépare ! De plus, elle a déjà une proposition d'embauche par une association d'aide à domicile, dès la fin de ses études. La préfecture a fini par céder sur le cas de cette élève, mais deux autres lycéens sont eux aussi menacés.

Ceci n'est qu'un exemple, parmi bien d'autres, des tracasseries que subissent les étrangers pour pouvoir continuer à étudier ou travailler en France, du fait d'une législation arbitraire qui les menace sans cesse d'expulsion.

## • Cergy (Val-d'Oise)

### Le logement doit être un droit !

Depuis le mois d'août, 22 familles de Cergy, dans le Val-d'Oise, se battent pour obtenir un logement. Ces travailleurs, vivent dans des hôtels (pour parfois plus de 1 000 euros par mois de « loyer » !), sont hébergés, ou occupent un immeuble, bientôt démolit. Leur situation est subie de plein fouet par leurs enfants, parmi lesquels des cas de diabète, asthme, leucémie, et un bébé de six mois. Les conditions de vie sont insupportables : rien que laver le linge ou préparer des repas sont des problèmes permanents.

Ces familles se sont réunies d'elles-mêmes et ont commencé par occuper la mairie les mercre-

dis. Puis, soutenues par des militants du DAL, de LO et de la LCR, elles se sont adressées aussi à la préfecture du Val-d'Oise et au Conseil général. Chaque fois, les autorités se renvoient la balle.

Dernièrement, le maire (PS) a fait expulser les familles de la mairie par la police. Interpellé lors d'une visite d'école, alors qu'il était accompagné de ses collaborateurs particulièrement hargneux, il s'est montré arrogant, justifiant l'intervention policière précédente pour « protéger le personnel » (!), et affirmant que les familles ne sont pas de Cergy, alors qu'elles y vivent depuis 4 à 15 ans ! Par provocation, un de ses adjoints nous a dit : « Allez

voir ailleurs, à L'Isle-Adam par exemple », voulant ainsi refiler le bébé à son rival politique, particulièrement coupable à ses yeux car ne respectant pas le quota de 20 % de logement social. Mais ce qui est sûr, c'est que la municipalité de Cergy a pour projet de réduire considérablement la part du logement social dans la ville et ne s'en cache pas.

Les familles, révoltées par l'attitude du maire et du préfet, restent mobilisées. Elles n'ont d'ailleurs pas le choix. Elles continueront donc à manifester et à chercher d'autres soutiens pour qu'enfin leur droit à un logement abordable et décent leur soit accordé...

## • Behren-lès-Forbach (Moselle)

### Mal chauffés... au pays du charbon !

De nombreux locataires de la cité minière de Behren-lès-Forbach gèlent dans leurs appartements. Ceux-ci sont gérés par la SA Sainte Barbe depuis que les Houillères du Bassin de Lorraine (HBL) ont cédé leur parc immobilier. La SA Sainte Barbe a décidé cette année de descendre la température à 19 degrés, bien que le carburant ne lui coûte pas cher : le chauffage fonctionne avec du grisou récupéré dans les galeries de mine abandonnées des houillères !

Dans certains logements, la température est même tombée à 16 degrés. Nombreux étaient les habitants à se plaindre, d'autant qu'il y a beaucoup de personnes âgées et pas mal d'enfants en bas

âge qui sont toute la journée à la maison.

Un premier rassemblement a été organisé par la CGT locale devant les locaux de la SA Sainte Barbe, avec 200 personnes ; puis une réunion publique, le 10 décembre, a rassemblé 150 personnes qui se sont déchainées face aux responsables.

Les habitants sont d'autant plus ulcérés qu'ils payent le chauffage très cher. Il faut compter 1 000 euros par an pour un F3, 1 500 euros pour un F5. Si c'est pour n'être pas chauffé correctement, ras le bol ! Dans un premier temps, la SA Sainte Barbe a nié l'existence d'un quelconque problème, affirmant que personne ne se plaignait. Arrogante,

elle répondait à ceux qui protestaient contre le froid : « Vous n'avez qu'à prendre un chauffage d'appoint ». Et elle menaçait même d'augmenter ses tarifs de 7 % par degré supplémentaire !

Mais finalement, vu la mobilisation, elle a baissé d'un ton et a promis qu'elle allait réparer les installations défectueuses, faire un audit sur le chauffage et remonter la température rapidement – ce qui ne semble toujours pas être le cas dans tous les logements du quartier.

Bien sûr, l'ensemble du système de chauffe est vieillot. Mais les habitants ne voient pas pourquoi, après avoir cuit de la canicule cet été, ils devraient subir la congélation cet hiver.

## • La Rochelle

### Le Medef veut se venger

Mercredi 3 décembre à midi, un rassemblement a réuni près de 250 personnes devant la préfecture de La Rochelle, en soutien aux deux jeunes travailleurs que le Medef a fait inculper après l'incendie de son local le 5 juin dernier.

Ce rassemblement était à l'initiative d'un comité de défense des inculpés qui compte plus de 600 adhérents, dont des enseignants du mouvement de grève du printemps 2003, et surtout de nombreux travailleurs du public et du privé, parmi lesquels de nombreux militants politiques et syndicaux.

Les manifestants ont dénoncé l'attitude des autorités, celle du préfet, entre autres, qui avait prétendu sans preuves que des pneus

imbibés d'essence seraient à l'origine du sinistre, accreditant ainsi la thèse d'un incendie volontaire. Alors qu'il est maintenant établi que les pneus se sont enflammés au contact d'un feu de Bengale, c'est-à-dire d'une fusée SNCF.

La justice avait d'ailleurs dû relâcher, faute de preuve, les deux inculpés qui avaient été mis en garde à vue et l'instruction, toujours en cours, semble ne rien donner.

Du coup, sentant sans doute le vent tourner, le Medef qui ne désarme pas engagea sur le tard une procédure d'urgence, réclamant la désignation d'un expert pour chiffrer les dégâts de l'incendie.

L'avocat de la défense dénonça

à juste titre une tentative de passer outre l'instruction, en désignant implicitement les inculpés comme coupables. Mais il faut croire que le Medef trouva une oreille complaisante puisqu'il obtint gain de cause le 18 novembre auprès du juge des référés.

Alors, dans cette affaire, ceux qui dénoncent une justice de classe, qui s'assoit sur la présomption d'innocence, ont bien raison. Comme l'ont rappelé des manifestants, cette justice n'a pas la même attitude vis-à-vis des patrons responsables de l'empoisonnement à l'amiante de leurs salariés : par exemple ceux des anciens chantiers navals de La Rochelle.

## • GIAT Industries – Saint-Chamond (Loire)

# Un camouflet pour la direction

Lundi soir 15 décembre, les travailleurs de GIAT Industries de Saint-Chamond (Loire) infligeaient un camouflet clair et net à leur direction, empêchant le départ d'une grosse tourelle de marine que la direction voulait effectuer en profitant du fait que des travailleurs, au même moment, étaient mobilisés au Conseil municipal de la ville.

La soirée avait commencé par un rassemblement d'une centaine de travailleurs de cette entreprise d'État, qui sont sous la menace de la fermeture pure et simple de leur site à la fin 2004. Cette fermeture n'est qu'un aspect du plan de suppressions d'emplois (près de 4 000 sur un effectif de 6 250 pour tout le pays), plan concocté par la direction du GIAT avec bien sûr l'aval du gouvernement.

Après s'être rassemblés devant la mairie, les travailleurs prenaient place dans la salle du Conseil. Les salariés de GIAT Industries avaient déjà, et à plusieurs reprises, interpellé la municipalité, dirigée par M. Ducarre, UMP, vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes et président de l'Association des maires de la Loire. A chaque fois, que ce soit en séance ou devant la mairie, ce monsieur et ses adjoints juraient solidarité aux travailleurs. Mais ensuite rien de concret ne venait : lui et son collègue député continuaient à soutenir sans faille ce gouvernement de licenciés.

Aussi ne fut-il pas étonnant de voir les représentants de la CGT, le syndicat le plus présent dans l'entreprise, hausser le ton lorsqu'ils s'adressèrent à la majorité municipale ce soir-là. Et la goutte d'eau qui fit déborder le vase fut l'annonce de cette tentative de la direction de profiter de la situation pour faire partir une tourelle de marine terminée. Les travailleurs maintenaient sous surveillance cette tourelle, ainsi que d'autres produits finis, pour bien montrer leur détermination à ne pas se laisser déshabiller sans réagir.

Un représentant de la CGT, s'adressant au maire et à sa majorité, les somma de réagir : « Je propose que vous nous accompagniez à l'usine, ce qui démontrerait votre volonté réelle de faire quelque chose ». En l'absence de réaction du côté de la droite, les conseillers de Lutte Ouvrière et du Parti Communiste prirent l'initiative de se



Les grévistes bloquent une tourelle d'artillerie de marine (en haut) et envahissent le conseil municipal où le représentant CGT prend la parole (en bas).



lever, le premier déclarant « impossible de siéger alors que les patrons démenagent le site ».

Les autres élus de la gauche plurielle suivirent, ainsi que les participants dans le public gagnés par cette cause. La majorité de droite, elle, continua à siéger.

Les travailleurs et les conseillers solidaires, en cortège de voitures, rejoignirent l'usine, y entrèrent tous en chœur et allèrent devant le bâtiment où, effectivement, un camion avec remorque porte-engins était engagé, la tourelle reposant sur cette remorque. Les manœuvres furent interrompues sans problème. Un responsable du GIAT présent appela le directeur du site. Celui-ci arrivait peu après et était aussitôt entouré par les travailleurs en colère. Il tenta d'expliquer que, non, l'opération n'avait pas été improvisée suite à l'appel des syndicats à se rendre au Conseil municipal, que d'ailleurs la tourelle n'appartenait plus au GIAT, mais à l'acheteur, Talès. Un travailleur l'interpella en faisant remarquer que Talès avait aussi acheté les travailleurs : en effet, il est prévu de placer un atelier hors du périmètre GIAT. D'autres réflexions fusèrent : « Mais elle est à nous cette tourelle ». Ou bien : « Ce n'est plus le GIAT, mais les Déménageurs Réunis ». Un militant syndical apostropha le responsable avec vigueur : « Vous mettez en balance la livraison d'une tourelle, alors que de l'autre côté de

la balance, il y a 700 emplois en jeu ; mais qui êtes-vous ? ».

Plusieurs des présents disaient haut et fort leur dégoût de ces basses manœuvres, leur volonté de continuer à travailler sur ce site. La presse locale, qui est présente à chaque Conseil municipal, était là en nombre et ne se priva pas de prendre des photos, ce qui lui est interdit en temps ordinaire. L'une d'elles devait paraître dans le quotidien du lendemain.

Sur ces entrefaites, on vit arriver quelques adjoints de M. Ducarre, puis le maire lui-même, entouré de tous ses conseillers. Mais c'était un non-événement : à part quelques quolibets qui lui furent adressés pour sa vitesse de réaction, les travailleurs préféraient parler directement au directeur. Celui-ci, après avoir téléphoné à ses supérieurs, annonça qu'il suspendait l'opération et recevrait les représentants du personnel le lendemain matin.

Le responsable syndical CGT proposa de lever le siège, indiquant qu'il était difficile à la direction de revenir sur son engagement, vu la présence d'élus et de la presse, et affirma qu'il était déterminé à poser avec force la question du maintien du centre de Saint-Chamond en activité.

Tout le monde s'en alla. Et le Conseil municipal put reprendre...

Correspondant LO

## • Chaffoteaux Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)

# Une semaine de grève pour les salaires

Chez Chaffoteaux à Ploufragan, près de Saint-Brieuc, le mécontentement couvait depuis la rentrée – les horaires de modulation haute pesaient, cadences et pression des chefs aidant – en particulier depuis la réunion de délégués du personnel du 24 septembre dernier où la direction avait refusé de revoir les salaires pour 2003, alors que d'importants bénéfices étaient attendus.

À l'initiative de la CGT, majoritaire dans l'entreprise, et appelés par la section FO, plusieurs débrayages ont eu lieu fin novembre et début décembre, sans faire changer d'avis la direction, débrayages bien suivis (150 à 250 personnes arrêtant le travail une demie heure ou une heure par équipe, soit la quasi-totalité du personnel de production dans une usine qui compte aujourd'hui 635 salariés). La revendication de 100 euros avancée par la CGT semblait convenir à la majorité du personnel (250 euros pour FO). Si ce n'était pas vraiment la colère, il s'agissait de « marquer le coup ».

À l'issue de la réunion annuelle sur les salaires, le 4 décembre, les choses se sont accélérées : ces résultats (2,5 % d'augmentation pour les ouvriers, 1,5 % pour les ETAM) ont été jugés insuffisants par tout le monde, mais seule une minorité de travailleurs était pour démarrer la grève.

Le lundi 8 décembre, sans attendre un rassemblement prévu à 8 heures, une quinzaine de travailleurs, en majorité des jeunes, décidaient de faire grève dès l'embauche à 5 h 30. À 8 heures, à l'embauche en journée, 150 travailleurs participaient au rassemblement et après qu'un délégué FO eut proposé sans succès l'organisation du mouvement, la CGT proposait un tour des ateliers où l'on vérifia qu'en dehors des intérimaires et de quelques non-grévistes habituels, l'usine était déserte, mais sans aucune décision prise, sur les revendications et le temps de grève...

Les jeunes, certains syndiqués à la CGT, donnaient le ton et poussaient à la grève, notamment autour du piquet mis en place à leur initiative devant l'entrée des fournisseurs, interdisant le passage des camions de marchandises. Ce piquet allait devenir, avec la cafétéria, le lieu

principal de discussions des grévistes.

Les jours suivants, la poursuite de la grève fut votée chaque matin, même si beaucoup se contentèrent de débrayer une heure ou deux, tout en participant aux discussions à la cafétéria ou au piquet, où le barbecue fonctionnait tous les jours.

À l'assemblée de mercredi 10 décembre, la revendication de 45 euros fut finalement votée par les 200 grévistes présents. La grève devint massive et s'installa dans une ambiance bon enfant, les plus anciens en profitant pour faire des simulations sur leur prochain départ « amiante » et les jeunes se montrant les plus dynamiques.

À l'assemblée du jeudi, avec moins de monde, la grève était reconduite par 120 voix sur les 150 présents, 30 s'abstenant. Mais le découragement commença à gagner. Et si la proposition de nouvelles négociations lundi suivant à Paris par la direction « à condition que les piquets soient levés » provoquait un tollé, beaucoup attendaient quand même ses propositions.

Vendredi 12, il n'y avait plus que 60 grévistes à l'assemblée de 8 heures et la grève fut reconduite pour la journée par 20 voix, contre 40 abstentions de travailleurs tenant malgré tout à rester avec leurs camarades, la lassitude dominant.

Finalement la décision de laisser rentrer les camions et l'idée de maintenir un petit piquet pour les empêcher de sortir le week-end fut adoptée, et celui-ci organisé.

En fait, tout le monde attendait la réunion du lundi 15 décembre à Paris. Si la grève totale n'aura duré que la semaine du 8 au 12 décembre, des débrayages eurent encore lieu ce jour-là, pendant l'ultime réunion entre syndicats et direction.

Celle-ci n'a pas cédé sur les 45 euros net pour tous mais a proposé une augmentation générale qui passera de 35 euros au 1<sup>er</sup> janvier à 43 euros net au 1<sup>er</sup> décembre 2004, avec effet rétroactif.

Le travail a donc repris à l'usine de Ploufragan avec le sentiment de ne pas avoir fait grève pour rien.

Correspondant LO

### • Rhodia - Saint-Fons (Rhône)

# Un premier avertissement

Depuis des mois, des rumeurs circulent dans les entreprises, concernant les cessions, les suppressions de postes, les mutations ou la mise en plate-forme de services. Après avoir laissé l'inquiétude s'installer, la direction a annoncé un millier de suppressions de postes dans le monde, dont 572 en France. Pour cela, elle veut mettre en plate-forme plusieurs services, dont la sécurité, la recherche, muter les 1 174 salariés concernés en France et ensuite supprimer 572 postes déclarés en sureffectif.

Depuis des années, la direction demande toujours plus d'efforts face aux difficultés économiques qu'elle prétend avoir. Mais personne ne comprend pourquoi trois mois de salaire de chacun partiraient chaque année sous forme de frais financiers aux banques, ni

pourquoi l'ancien patron du groupe serait parti avec un « parachute en or » de plus de deux millions d'euros et pas mal d'avantages annexes, en laissant les comptes dans le rouge.

Les salariés n'ont pas non plus à être les victimes de la politique spéculative du groupe Rhodia, qui a cru pouvoir profiter de la bulle boursière des années précédentes, mais s'est retrouvé à crouler sous des emprunts difficilement remboursables.

A Saint-Fons, près de Lyon, la grève a été suivie par plus de la moitié des ouvriers, employés, techniciens et même quelques cadres. Un rassemblement de 350 personnes a eu lieu devant l'usine Silicones que la direction envisage de vendre. Après une prise de parole des syndicats, une manifestation s'est rendue à la mairie de la ville, non sans



avoir bloqué l'autoroute.

Cela faisait des années que des salariés des quatre usines de Saint-Fons ne s'étaient pas retrouvés ensemble. Au rassemblement l'ambiance était chaude et dynamique malgré le

temps. C'était là un gage de moral et de combativité.

D'autres annonces doivent être faites dans les semaines qui viennent dans chaque entreprise. Nos emplois sont menacés pour satisfaire les banquiers

et les actionnaires. Mais la réussite de notre grève montre que nous ne sommes pas prêts à nous laisser tondre comme des moutons.

Correspondant LO

### • Air France Industrie (Orly)

## Grève chez Rénosol, un exemple à suivre

A Orly Nord, les travailleurs de Rénosol s'occupent du nettoyage et de la manutention dans les hangars de la Grande Visite (GV), là où Air France fait procéder au grand entretien de ses avions (Boeing 747, Airbus A 340...). Depuis des mois, la direction de Rénosol fait traîner en longueur les discussions sur la revalorisation des salaires. Aussi quand elle a parlé de ne les augmenter que de 0,15 euro de l'heure, alors que les salaires sont au niveau du smic, les travailleurs de cette entreprise ont pris le coup de sang et se sont tous mis en grève totale.

Ils réclament une revalorisation d'au moins 0,35 euro de l'heure, une prime d'insalubrité de 30 euros par mois, le paiement à 100 % des heures de nuit à partir de 21 heures et la même convention collective, que l'on soit balayeur ou manutentionnaire avion.

Rénosol est une filiale d'Onyx, elle-même filiale de Véolia (ex-Vivendi), elle fait donc partie d'un grand groupe qui aurait largement les moyens de satisfaire les revendications

des grévistes. Quant à Air France, elle tente d'expliquer aux travailleurs de la GV que ce conflit ne la concerne pas, ce qui ne l'a pas empêchée de tenter à plusieurs reprises de briser cette grève.

Ainsi jeudi 11 décembre, au moment du repas du soir, des cadres et agents de maîtrise d'Air France Industrie ont tenté, sans succès, de dégager un Boeing 747 pour le sortir du hangar, ce que font d'habitude les travailleurs de Rénosol. Le lendemain, c'est un commando composé de cadres de Rénosol sous la conduite d'un responsable d'Air France qui a tenté, par l'intimidation, de faire effectuer le travail par des travailleurs recrutés sur d'autres chantiers Rénosol. Mais devant la détermination des grévistes soutenus par des syndicalistes CGT d'Air France Orly, ce commando a dû battre pitoyablement en retraite. Lundi 15 au matin, ce fut le tour de la direction de la GV de tenter de faire faire le travail par des intérimaires embauchés pour la circonstance. Mais là aussi, sans succès, car la pression des

grévistes et l'intervention de l'inspection du travail ont obligé la direction de la GV à y renoncer.

Finalement, la direction de Rénosol a été contrainte d'ouvrir des négociations lundi après-midi. Si elle n'a pas lâché grand-chose sur le taux horaire (0,19 euro au lieu de 0,15) elle a en revanche accepté le paiement des heures de nuit à 100 % à partir de 21 heures. Tous les travailleurs verront donc leur salaire augmenter d'au moins 46 euros. Quant aux balayeurs qui vont passer dans la même convention collective que les manutentionnaires avion, c'est un 13e mois qu'ils vont obtenir.

Alors, ce qui n'était pas possible pendant des mois l'est devenu après cinq jours de grève et d'occupation. Et même si tout n'a pas été obtenu, ce qui l'a été constitue un encouragement et un exemple à suivre pour les travailleurs d'Orly Nord, qu'ils soient d'Air France ou d'entreprises sous-traitantes.

Correspondant LO

### • Mainetti (Templemars - Nord)

## Des patrons à pendre... et pas qu'aux cintres !

La société Mainetti à Templemars (Nord) est spécialisée dans la fabrication de cintres en plastique et emploie 86 salariés. Elle fait partie d'un groupe qui possède une trentaine de sites dans le monde et qui se veut leader dans ce domaine. Depuis le mois de mai, la direction ne se cache pas pour dire que la société est dans une logique de délocalisation, et que la politique du groupe est de se rapprocher des fabricants de vêtements (Maghreb, pays de l'Est, Asie).

Dans une réunion du comité d'entreprise le 14 novembre, le représentant des actionnaires a annoncé que, puisque la production avait baissé de 30 % dans l'année, il fallait se séparer de 30 % du personnel ! Mais la direction avait déjà commencé les licenciements puisque, en décembre-janvier 2003, sept personnes qui travaillaient dans les bureaux avaient été mises dehors. Et lorsque, en mai dernier, elle avait reparlé de licenciements, en prétextant de nouvelles difficultés, nous avions alors réagi en faisant quatre jours de grève, ce qui avait fait reculer le patron.

Aussi avons-nous décidé, le

4 décembre, de nous mettre en grève pendant la tenue du CE, afin de demander des comptes à notre employeur. A 100 %, le personnel de production a arrêté le travail. Grâce à cette participation totale, notamment celle des plus jeunes ouvriers, nous avons pu reconduire notre action durant une semaine. Des tracts ont été distribués sur le marché, nous sommes allés au tribunal où avait lieu le procès du leader des sans-papiers de Lille, où nous avons rencontré d'autres militants. Nous nous sommes organisés aussi sur l'entreprise pour discuter avec les chauffeurs des camions, joindre la presse, joindre le directeur général, voir les élus et rendre visite, dans une entreprise voisine, à des ouvriers qui venaient de faire grève eux aussi contre leur délocalisation.

Nous avons pu mener cette grève ensemble et même obtenir le paiement des jours de grève, et c'est une première satisfaction. Mais, toujours sans réponse quant à l'avenir, nous sommes prêts à reprendre la lutte face aux mauvais coups que nous prépare la direction.

• Alstom - Belfort

# OCE licencie, Alstom complice

**A Alstom Belfort, chez OFS EST, filiale locale d'OCE France, créée il y a six ans lors des externalisations, nous avons reçu comme chaque mois la lettre interne signée du PDG Debargue.**

**Tout allait pour le mieux puisque son éditorial commençait ainsi : « 2003 se termine... de la plus belle manière qui soit. Le mois de novembre a été exceptionnel en facturations et en prises de commandes... Mais en plus nous démarrons 2004 dans des conditions idéales avec notre hotte remplie de commandes à livrer et à facturer. » Avec d'aussi bonnes nouvelles, comment ne pas passer des fêtes heureux et rassurés ?**

Mais les mauvaises nouvelles n'ont pas tardé à arriver... sous forme d'un plan de licenciements pour la moitié d'entre nous (19 sur 39), licenciés aux alentours de 50 ans avec rien de plus que les indemnités légales !

Mardi 2 décembre, nous étions nombreux à nous rendre à la conférence de presse organisée par les délégués syndicaux pour faire connaître publiquement ce honteux plan de licenciements. Le lendemain, c'est en plus grand nombre encore que nous sommes venus dire quelques vérités au duo de licenciés venus du siège de Noisy-le-Grand en région parisienne.

Comme l'ont bien relevé la presse et la télé conviées, la hotte d'OCE était pleine de licenciements. Celle que nous avions amenée était pleine de tracts et de papillotes adressés à nos camarades restés Alstom, devenus General Electric ou autres, depuis qu'Alstom a décidé de morceler le site.

Cette opération nous a fait du bien. Nous entendons maintenant la pression sur OCE et sur Alstom pour faire en sorte que

les plus anciens d'entre nous soient traités avec égards et qu'ils ne se retrouvent pas au chômage dans un premier temps et dans la précarité ensuite.

À Alstom Belfort, nous avons entendu parler pour la première fois d'externalisations à la fin 1997. Nous ne savions pas ce que ce mot inconnu au dictionnaire voulait dire. D'après un PDG de ce temps-là, l'usine de Belfort allait s'ouvrir à « l'excellence » et « se recentrer sur son cœur de métier ». A l'époque, nous pressentions le danger. Quelques jours durant il y eut des débrayages, les ouvriers de la station qui distribue l'électricité, le chauffage et

d'autres services vitaux pour toute l'usine se mirent en grève et occupèrent les locaux. Hélas, le mouvement n'eut pas assez d'énergie pour empêcher Alstom de commencer à mettre en place son projet d'externalisation qui concernait à peu près 600 travailleurs.

### Six ans après, quels sont les résultats ?

Gaussin, PME locale qui avait repris les activités de chaudronnerie, a fermé au bout de trois ans, victime d'une faillite. Bilan : près de cent ouvriers licenciés. En six ans, presque toutes les entreprises externalisées ont réduit d'une manière ou d'une autre leur effectif. AOE, affûtage, a disparu cet automne, licenciant les quatre

derniers salariés sur la dizaine repris en 1998. Il y a eu des licenciements individuels chez des comparses de moindre taille. Dernièrement LGE (transport et emballage) a annoncé un plan de licenciements de 70 des 120 camarades qui restent (ils étaient 170 en 1998). Et OCE, qui a repris le secteur imprimerie et reprographie, voudrait donc elle aussi réduire les effectifs de moitié.

En décembre 1998, les externalisations achevées, les dirigeants d'Alstom et leurs nouveaux partenaires posaient pour la photo. Alstom leur déclarait : « Tout en permettant aux personnes que vous avez reprises de rester sur le site pour travailler, vous leur offrez un avenir professionnel correspondant à leur cœur de métier ».

Alstom cherchait des partenaires, il a trouvé des complices pour morceler l'usine, affaiblir la résistance des ouvriers à ses futurs plans de licenciements. Division et dispersion pour licencier plus facilement, tel était dès le début le but véritable des externalisations.

OCE, multinationale néerlandaise, emploie 22 000 salariés qui fabriquent des photocopieurs et autres matériels de reprographie. Nous n'avons donc pas affaire à un pauvre patron en difficulté.

En 2003, chez OCE France, il y a eu 57 licenciements (officiellement, des départs volontaires). Fin 2003, son patron en France, qui envoie chaque mois une lettre à tous les salariés, a fait sensation en écrivant : « Le clivage entre vie professionnelle et vie privée est aujourd'hui dépassé grâce au développement des outils de travail à distance ». Cela veut dire en clair qu'il veut compenser le licenciement de techniciens en accroissant la disponibilité de ceux qui restent. Deuxième passage : « Augmenter la productivité des équipes actuelles avec sept jours de plus travaillés par an », c'est-à-dire voler sept jours de RTT.

Dans ces conditions, le mécontentement augmente et on peut espérer que ce vent encore léger de protestation grandira et apportera un changement climatique durable et les fortes perturbations que mérite une telle situation.

Correspondant LO



• STMicroelectronics (Rennes)

# Provocation de la direction

**Les salariés de STMicroelectronics à Rennes sont en lutte depuis la fin août contre la fermeture de leur usine, qui entraînerait la suppression de 600 emplois. Depuis trois semaines, ils bloquent une des grilles d'entrée. Ils y ont installé une tente et des braseros et se relaient jour et nuit pour empêcher la sortie des produits finis.**

La direction de STMicroelectronics a annoncé un plan de licenciements avec des primes scandaleusement faibles et elle compte boucler le tout pour la

fin janvier. Mercredi 10 décembre, elle a assigné en justice 29 salariés de Rennes, suite au blocage de la grille. Elle cherche à intimider et à décourager les salariés qui luttent.

Mais lundi 15 décembre, jour de l'assignation, la grande majorité du personnel de STMicroelectronics était en grève afin de marquer sa solidarité avec les 29 assignés. Une manifestation suivie d'un rassemblement devant le tribunal a eu lieu. Deux à trois cents personnes étaient présentes, en majorité du personnel de STM, mais aussi des salariés d'autres entreprises,

comme Thomson, venus apporter leur soutien, ainsi que des délégués CGT des autres usines STM en France.

Les membres de la direction rennaise de STM ont été copieusement sifflés à leur arrivée et à leur départ du tribunal. Ils ont plaidé d'une part la mise en cause de la sécurité : l'accès pompiers serait entravé... alors que deux des trois grilles de l'usine sont libres ! Des salariés ont tenu à témoigner lors de ce rassemblement des conditions de sécurité qui existent dans leur usine et qui sont loin d'être satisfaisantes.

Et d'autre part, comble du cynisme, les directeurs ont osé argumenter que l'action de blocage des salariés mettrait en cause de l'avenir de l'usine de Rennes, usine qu'ils programment de toute façon de fermer en mars prochain !

L'arrogance et le cynisme des patrons de STMicroelectronics se nourrissent de la complicité passive des pouvoirs publics qui, dans cette affaire, se sont bien gardés de prendre parti, que ce soit au niveau de la préfète, de la région ou du département, tous de droite, ou de la municipi-

palité socialiste de Rennes.

Avec l'assignation en justice, ils veulent tester la résistance des travailleurs dont en fait ils redoutent la colère. Eh bien, celle-ci est montée d'un cran, et il est à souhaiter qu'elle se manifeste encore plus largement à l'avenir, et que les travailleurs de STM entraînent avec eux d'autres travailleurs.

A travers eux, ce sont tous les travailleurs et leur droit à se défendre contre les sales coups des patrons qui sont attaqués. Et il serait honteux que la direction de STM ne soit pas déboutée dans cette affaire.

### • Aubert et Duval

# Une centaine de licenciements, 750 postes supprimés

**Voilà le cadeau de fin d'année de la direction d'un groupe d'aciéries et de forges à ses salariés : suppressions massives d'emplois, mutations vers d'autres usines à des centaines de kilomètres et lettres de licenciement.**

Le groupe Aubert et Duval, lié à Eramet, où l'État est actionnaire à 30 %, possède des usines un peu partout : la Comilog à Boulogne-sur-Mer ; à Aubervilliers ; à Imphy dans la Nièvre ; en Auvergne autour de Clermont-Ferrand ; Firminy dans la Loire ; Pamiers dans l'Ariège.

L'annonce de la fermeture complète de la Comilog a provoqué la colère des travailleurs : après grève et occupation de l'usine, la direction a été obligée de lâcher du lest en augmentant nettement les indemnités de licenciement.

Les usines auvergnates sont particulièrement touchées : sur 1 400 salariés aux Ancizes, il y a plusieurs centaines de postes supprimés et 90 licenciements. Chez Fortech à Issoire, on compte près d'une dizaine de licenciements. Dans ces deux villes il y a eu des réactions : grève et manifestation.

La direction étale son

cynisme. Elle a des commandes, réalise des bénéfices, mais ce n'est jamais assez pour la rapacité des actionnaires. Elle réorganise les sites en les spécialisant, ce qui revient à jeter à la porte des centaines de travailleurs et, la main sur le cœur, elle propose des mutations inter-usines : ceux de Boulogne ou d'Imphy sont « invités » à venir en Auvergne.

Ce patronat de choc sait qu'il n'a absolument rien à craindre du côté de l'État actionnaire. Le gouvernement se montre complice par son silence, par les subventions accordées les années précédentes,



par son refus de demander des comptes sur les sommes accordées, des centaines de milliers d'euros, par les Conseils généraux, régionaux ou dans le cadre de l'Europe.

Mais pour les travailleurs jetés à la rue, les indemnités sont dérisoires. Pour dix années d'ancienneté, ils toucheront un an de salaire, et avec trente ans de présence, vingt-sept mois de

salaire. Quand celui-ci tourne autour de mille euros par mois pour la plupart des ouvriers, on mesure le mépris des patrons et des actionnaires envers ceux à qui ils doivent pourtant les profits qu'ils accaparent.

Un exemple de plus qu'il faut contrôler les comptes des grandes entreprises qui font du profit et leur interdire de licencier.

### • Aventis

# Nouvelles suppressions d'emplois en vue

**La direction d'Aventis, le groupe pharmaceutique né il y a trois ans de la fusion de Rhône-Poulenc et de Hoechst-Marion-Roussel, a annoncé une nouvelle restructuration.**

Elle appelle ce plan « Reshaping Aventis » (Remodeler Aventis), mais cela ressemble surtout à un massacre des sites et des emplois. En effet, dans le but d'économiser et de réaliser un demi-milliard d'euros de profits supplémentaires par an, elle veut se débarrasser de dizaines de sites (on pourrait passer de 50 à 15 !) et de milliers de travailleurs : en France, 1 800 sur 13 000 salariés.

Pour les travailleurs, cela a, hélas, un air de déjà vu. La création du groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2000 s'était traduite par la vente ou la fermeture d'une cinquantaine de sites à travers le monde et par la suppression de 11 000 emplois, sur plusieurs années.

Mais ce plan n'était pas encore totalement réalisé que la direction engageait une restructuration de la recherche. Il s'agissait en particulier pour elle de se débarrasser du centre de Romainville, en Seine-Saint-Denis, où travaillaient encore près de 2 000 salariés. Après plusieurs tentatives infructueuses de vente, elle entamait la fermeture du site. Celle-ci est bien avancée. Malgré leur résistance,

leurs nombreuses manifestations (mardi 16 décembre encore, ils formaient avec leurs collègues de Vitry l'essentiel des travailleurs qui manifestaient devant l'annexe du syndicat patronal de l'industrie pharmaceutique, à Boulogne-Billancourt), leurs démarches auprès des pouvoirs publics et des tribunaux, des centaines de travailleurs sont actuellement mutés vers d'autres sites. Et 660 salariés de Romainville, Vitry et Croix-de-Berny en région parisienne, à qui la direction ne propose rien, seront purement et simplement licenciés.

Après la recherche, avec « Reshaping Aventis » la direction s'attaque maintenant aux

sites de production. Elle ne manque pas de prétextes pour se dire contrainte à des économies : les postes qui font double emploi, les produits jugés pas assez rentables, ceux dont les brevets arrivent à échéance et dont les génériques vont pouvoir sortir, et jusqu'à la réduction des frais de santé annoncée par de nombreux gouvernements. Comme si ces réductions menaçaient les trusts du médicament, et non les assurés sociaux !

Car du côté des profits, ça va très fort pour Aventis. Lors de la fusion de 2000, la direction affirmait viser 1,2 milliard d'euros de bénéfice en 2002. Or l'an passé, elle a fièrement affi-

ché presque le double : 2,1 milliards. Et les résultats partiels de 2003 confirment cette rentabilité élevée. Aux actionnaires, le PDG promet d'augmenter encore le bénéfice par action de 0,30 euro d'ici à 2005. Tout ce qui intéresse ces gens-là, ce sont les « blockbusters », ces médicaments générant au moins un milliard de dollars de ventes, et des centaines de millions de bénéfices.

Des milliards de profits à la charge de la Sécurité sociale, des milliers d'emplois supprimés pour doper ces profits : quand va-t-on mettre à la raison ces vampires de la santé ?

Correspondant LO

### • Magasins Tati

# Avenir du personnel incertain... profits protégés

Le groupe Tati, qui depuis cinquante ans emploie environ 1 200 salariés dans 27 magasins en France, menaçait de déposer son bilan à la fin de l'été dernier. Le 2 septembre le tribunal de commerce de Paris ordonnait sa mise en redressement judiciaire pour une période d'observation de quatre mois. Pour l'heure, les administrateurs judiciaires nommés par le tribunal de commerce de Paris ont décidé de prolonger de six mois cette période.

Les salariés de Tati ne sont pour autant guère plus rassurés sur leur avenir. Si aucune

solution de redressement ou de reprise de l'entreprise ne se présentait, cela se traduirait par la fermeture des magasins. Les seules victimes en seraient les employés.

Les 1 200 travailleurs de chez Tati, dont la majeure partie est rémunérée au smic, ont assuré en cinquante ans la fortune des actionnaires du groupe, par exemple de Fabien Ouaki, héritier de la famille principale actionnaire. Depuis des années celui-ci fait partie des grandes fortunes françaises et a pu s'offrir quelques extravagances. Proprié-

taire d'une écurie de courses, il faisait courir ses pur-sang sous les couleurs du Dalai Lama, pour concilier passion hippique et ferveur bouddhiste.

Maintenu à la tête de l'entreprise, il n'hésite pas à révéler ses projets d'avenir à la presse. Il promet de mettre en place en trois mois un plan de redressement de l'entreprise pour en maintenir et en développer l'activité, et continuer à en tirer des profits. La recette envisagée, d'un esprit bien patronal, n'a rien d'original. « Nous devons réduire les coûts,

(...). Il y aura des suppressions d'emplois ».

La vente du magasin Tati de la place de la République à Paris en 2002 avait rapporté 150 millions d'euros (1 milliard de francs) dont personne ne sait ce qu'ils sont devenus. Plus récemment, le PDG de Tati a vendu ses chevaux de course, déclarant que « cette activité prenait trop de temps et d'énergie », pour 1,145 million d'euros. Le produit de cette vente ne sera pas réinvesti dans l'entreprise, mais dans la société de courses du PDG de Tati, qui entend bien conti-

nuer ses divertissements hippiques.

Le PDG et les actionnaires de Tati n'ont aucun compte à rendre sur les profits qu'ils ont engrangés tout au long des années. Ils n'ont même pas à craindre un dépôt de bilan : la seule vente des immeubles de leurs magasins, situés dans des centres-ville, leur assurerait une retraite dorée. En attendant, ils continueront de licencier, comme cela s'est déjà produit en dix ans pour plus d'un tiers des salariés, selon un militant de la CGT.

Alain VALLER



## • Hôpitaux

# Non au plan « Hôpital 2007 »

Dans les hôpitaux, quatre syndicats de salariés (CGT, FO, SUD, CFTC) et trois syndicats de médecins (INPH, CMH et CHG) appelaient mardi 16 décembre à une journée d'action contre le plan « Hôpital 2007 » du ministre de la Santé Mattei. Ils en exigent le retrait pur et simple.

Ce plan prévoit, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, la mise en place progressive de la « tarification à l'activité », qui reviendrait à aligner le budget des établissements hospitaliers sur leurs activités, en privilégiant les disciplines les plus techniques et les plus prestigieuses, au détriment d'activités moins « rentables » comme les urgences, la gériatrie ou la psychiatrie. Du coup, si certains établissements y gagneront peut-être quelques ressources supplémentaires, beaucoup d'autres verront en

revanche leur dotation budgétaire diminuer.

Un second volet du projet gouvernemental prévoit également une réorganisation des hôpitaux, avec notamment des regroupements de services, des regroupements de laboratoires et des contrats d'objectifs fixés pour chaque service par la direction de chaque établissement.

Ces réformes n'ont rien à voir avec une meilleure organisation des hôpitaux. Elles visent seulement à généraliser dans le secteur public les critères utilisés dans les entreprises privées, comme les notions de productivité et de rentabilité, ce qui constitue une aberration dans le domaine de la santé publique. C'est cette même logique qui pousse l'actuel gouvernement, comme d'ailleurs ses prédécesseurs, à fermer des établissements de proximité qui, pour avoir moins de services de pointe que la plupart des hôpi-

taux des grandes agglomérations, n'en sont pas moins utiles à la population.

En réalité, pour Mattei et le gouvernement, ces réformes doivent seulement servir de justification à de nouvelles restrictions budgétaires alors que, comme on a pu le constater cet été avec la canicule et récemment encore avec l'épidémie de grippe et de bronchiolite, les hôpitaux publics manquent cruellement de moyens et de personnel.

Les organisateurs de la journée d'action du 16 décembre ont présenté cette journée comme le prélude à une grève nationale programmée pour le 22 janvier. Il est effectivement urgent que tout le monde se mobilise pour sauver le fonctionnement des hôpitaux publics, menacé par la politique criminelle d'économies budgétaires dans le domaine de la santé.

R. M.

## • Clinique du Parc (Chambray-lès-Tours)

# Réquisition de grévistes : recul imposé au patron et au préfet

Les douze sages-femmes de la Clinique du Parc à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire) étaient en grève depuis le 5 novembre pour réclamer le réalignement de leurs salaires sur ceux de leurs collègues du public. Après dix jours de grève, elles avaient été réquisitionnées par le préfet au titre d'une loi due à Sarkozy (LO n° 1842) qui permet la réquisition « lorsque l'atteinte au bon ordre, à la salubrité, à la tranquillité et à la sécurité publique l'exige ».

Depuis, elles avaient donc été contraintes de recommencer à travailler, non pas en service minimum mais avec la totalité de l'effectif habituel. Avec la CGT, elles avaient donc contesté en justice le fait – iné-

dit – qu'un préfet réquisitionne le personnel d'un établissement privé, mais aussi que cette réquisition s'applique à la totalité de l'effectif.

Dans un premier temps, le tribunal avait jugé la réquisition légale. Mais après recours devant le Conseil d'État, l'arrêté pris par le préfet et reconduit à deux reprises a été suspendu. Le Conseil d'État a estimé que cette réquisition avait « fait obstacle à l'exercice du droit de grève en contraignant les intéressées à reprendre leur activité professionnelle d'une activité complète d'accouchement dans les conditions existantes avant le déclenchement du mouvement de grève » et était entachée d'une « illégalité manifeste qui porte

une atteinte grave à la liberté fondamentale que constitue le droit de grève ».

C'est dire que le préfet et le patron de la clinique étaient manifestement allés trop loin. Le recul qui leur a été infligé a été ressenti comme une victoire par tous ceux qui sont partisans du droit des salariés à revendiquer et à se défendre, un droit que patrons et gouvernement, notamment par le biais de cette loi Sarkozy, aimeraient bien réduire à néant.

Le patron a fini par céder sur l'essentiel des revendications des sages-femmes. C'est donc la tête haute qu'elles ont repris le travail le 11 décembre.

## • Peugeot-Citroën (Rennes)

# Remise en cause de la 5<sup>e</sup> semaine de congés

Les négociations sur le temps de travail de l'année 2004 ont lieu en ce moment à l'usine Peugeot-Citroën de Rennes La Janais. C'est lors de ces réunions que la direction présente aux organisations syndicales les dates des congés pour 2004.

Elle a décidé de ne fermer l'usine que trois semaines au mois d'août. La quatrième semaine de congés est dite flottante. On ne pourra la prendre qu'en fonction de l'absentéisme que tolérera la direction.

La direction veut aussi supprimer la 5<sup>e</sup> semaine de congés traditionnellement prise pendant la période des fêtes de fin d'année. Les cinq jours de cette semaine seraient fractionnés et à prendre pour permettre la fermeture de l'usine à l'occasion de quelques ponts.

Cette décision a déclenché un tollé dans les ateliers. Les travailleurs considèrent que la direction remet en cause les congés pour les utiliser à sa guise. C'est perçu comme un profond recul, à tel point qu'aucun syndicat ne croit possible de se dire d'accord avec la direction de l'usine. Même la maîtrise a du mal à expliquer cette décision.

Il faut dire que l'année 2003

Correspondant LO

## • Hutchinson – Chalette-sur-Loing (Loiret)

# Une grève pour la dignité

Chez Hutchinson à Chalette, près de Montargis, un ouvrier de la Préparation, éreinté, s'était assoupi quelques instants. Un chef l'a surpris et n'a rien trouvé de plus intelligent que de prendre une photo et de l'apporter au responsable, qui a décidé de licencier l'ouvrier.

Ils se croyaient très malins et ne se doutaient pas qu'ils allaient déclencher une grève de toute la Préparation, une grève bien embarrassante car cet atelier fournit le caoutchouc à tous les secteurs de l'usine. Tous les ouvriers de la Préparation, y compris ceux en contrat intérimaire, ont tenu à montrer leur solidarité avec leur camarade. Ils ont exigé l'annulation du licenciement et n'en sont pas restés là.

Car les problèmes sont nombreux dans cet atelier. Les conditions de travail y sont difficiles, on y respire à longueur de journée du noir de carbone et on est couvert de noir de la tête aux pieds. Les chefs multiplient les pressions et les marques de

a donné un avant-goût de ce qu'on nous prépare. Selon les aléas de la production, il a fallu travailler de nombreux samedis et être mis au chômage partiel avec des baisses de salaire conséquentes, car certains ont eu jusqu'à 29 jours chômés.

Avec le lancement, en 2004, de la 407 Peugeot, les responsables de l'usine prévoient une production importante. Plutôt que d'investir et d'embaucher selon leurs prévisions, ils préfèrent rogner sur les périodes de congés et le justifier en tentant de nous faire croire à la nécessité de produire des voitures pendant la période des fêtes, comme s'il s'agissait de vendre des dindes ou des huîtres.

Si cette décision passe, ce sera une aggravation des conditions d'utilisation de nos congés qui, de plus en plus, sont soumis aux variations des productions.

Seule la CGT a appelé à un débrayage mardi 16 décembre. Mais il faudra une puissante réaction des travailleurs pour empêcher ce nouveau coup contre nos conditions de vie.

mépris. Les ouvriers ont demandé une augmentation des primes de noir et de douches, qui n'ont pas bougé depuis quinze ans, et une augmentation de salaire de 100 euros. Dans la journée du 11 décembre, ils ont fait le tour des ateliers, dont certains commençaient à manquer de matière première, et ont fait un petit crochet par les bureaux de la direction.

Un responsable s'est engagé oralement à annuler le licenciement, mais il voulait maintenir une sanction de cinq jours de mise à pied. Voyant la tournure que prenait l'événement, le chef regrettait d'avoir pris sa photo.

Le 15 décembre, la direction a écrit dans un tract, qu'elle a fait diffuser dans toute l'usine par les chefs, qu'elle annulait le licenciement mais qu'il y aurait une sanction. L'atelier restait toujours en grève, pour l'amélioration des conditions de travail et des salaires.

Correspondant LO

## • Arles

# La solidarité façon patronale

**L'eau descend dans la zone nord d'Arles, inondée depuis le mardi 2 décembre. Mais il reste des poches d'eau encore profondes de 80 cm à 1 m. La cité du Trébon en est maintenant sortie, mais les caves sont encore inondées, il y a encore des poches d'eau dans la cité de Montplaisir. Par endroits, les jardins des maisonnettes sont toujours sous un mètre d'eau et les occupants vivent dans le grenier. Des murs imbibés d'eau dégoulinent en abondance.**

Beaucoup de biens sont perdus, maisons, mobilier, voitures, ainsi que les papiers, chéquiers, etc. Partout on voit des voitures en travers des rues attendant l'expertise. Il y a beaucoup de travail à faire pour tout remettre en état. Des équipes d'employés de la communauté urbaine « Marseille Provence Métropole » sont allés nettoyer les écoles qui n'ont pas encore repris.

Ceux qui avaient dû évacuer la zone essaient d'y revenir dès qu'ils le peuvent, mais il reste encore du monde dans les gym-

nases et chez des amis ou dans la famille. De grandes incertitudes demeurent car tout n'a pas été visité. Des pompiers d'Arles découvraient ces jours-ci des petites maisons dans le quartier inondé des Moines dont ils ignoraient le chemin d'accès. Des maisons sont vides. Tous les habitants sont loin d'avoir été recensés.

Le canal du Vigueirat, qui entoure la zone et dans lequel les pompes ont déversé l'eau, est plein à ras bord. Il a lâché dans certains petits secteurs et de l'eau suinte par endroits de ses digues. On peut craindre que des secteurs hors d'eau soient à nouveau inondés.

Des sinistrés reçoivent en ce moment les 10 % de pénalités pour non-paiement des impôts dans les délais. Pour le report des impôts, l'étalement du paiement des primes d'assurance, les demandes d'aide, toutes les démarches doivent être effectuées individuellement.

Les patrons de la zone industrielle ne se décident à payer que lorsqu'ils y sont contraints ou quand ils savent qu'ils

toucheront de très fortes indemnités, même quand il s'agit de filiales de très grands groupes industriels ou commerciaux. Et ils rognent volontiers sur tel ou tel avantage.

Le patron des Constructions Métalliques de Préfabrication est un de ceux qui ont d'emblée dit qu'ils paieraient les salaires. Il s'est engagé à compléter la somme qui sera versée par l'Unedic et l'État durant la période où les salariés n'ont pas travaillé, où ils remettent en état chez eux. Pour l'équipe de nettoyage, le salaire sera pris en charge par l'assureur de l'entreprise. Il s'est engagé aussi à ne faire aucune pression pour que les sinistrés reviennent rapidement au travail durant un mois.

Mais il retarde le versement de la prime d'intéressement, qui dépend du bénéfice estimé de l'année 2003. Or cette prime de 450 euros est d'autant plus nécessaire que bon nombre de salariés ont perdu beaucoup de biens indispensables au cours de l'inondation.

Sur les 72 personnes qui travaillent dans cette entreprise, une trentaine, demeurant à

Arles ou alentour, ont pu venir à l'usine dont ils ont entrepris le nettoyage. Ce sont ceux qui ne sont pas accablés de problèmes, en train de nettoyer chez eux.

Tout le monde était content de se retrouver dans le petit matin froid et humide, content d'avoir des nouvelles des uns et des autres et de savoir que la paie était assurée. Nombre d'entre eux avaient passé les derniers jours à intervenir pour aider les sinistrés, pour passer dans les rues avec leurs barques à fond plat de chasseurs. Chacun avait envie de se mettre au travail pour nettoyer et faire redémarrer l'entreprise. Le travail n'a pu se faire que du lever au coucher du soleil. Les électriciens ont pu sécher et ré-enclancher les bureaux d'abord, puis certains secteurs d'atelier.

Une partie de la production devrait démarrer dès mercredi 17, même si les dégâts sont importants. Et tout le monde est bien décidé à obtenir la prime dès que possible.

Mais la reprise de contact avec l'entreprise a souvent été bien pire. Par exemple la direction du lycée privé Saint-Char-

les a annoncé aux employés que certes la paie serait maintenue pour la période entre le mardi de l'évacuation et le lundi 15 septembre, mais que la prime de fin d'année de 75 euros environ, le repas de fin d'année et la distribution des jouets de Noël aux enfants des employés seraient supprimés. Les sommes ainsi récupérées seraient versées aux parents d'élèves sinistrés. C'est ainsi que ce collège pratique la solidarité, avec l'argent d'autrui.

Le patron de Renault, devant la fermeté des délégués, a fini par garantir le paiement des salaires. Mais s'il n'était pas assez indemnisé, il serait redevable de cet argent au personnel et lui verserait les sommes dues de façon étalée. Comme si le groupe Renault ne pouvait pas payer les salaires immédiatement !

Pour réclamer le paiement intégral des rémunérations, salaires et primes pour tous les salariés de la ZI Nord, l'Union locale CGT d'Arles appelait à une manifestation mardi 16 décembre.

## • Vers un second « pavillon bis » français

# Mieux que la complaisance

**Le 11 décembre, six syndicats ont appelé les marins et officiers des ports de commerce français à la grève pour protester contre un projet de loi instaurant un nouveau pavillon bis français. La grève a été massivement suivie : les ferries pour la Corse et la Grande-Bretagne ont été paralysés, des cargos sont restés à quai, le mouvement s'est étendu aux remorqueurs, aux élèves de l'école de la marine de Saint-Malo, etc.**

Il existe déjà un tel pavillon, le TAAF (Terres arctiques et australes françaises), appelé couramment pavillon des Kerguelen, du nom d'un archipel français perdu dans les mers du Sud. Ce pavillon est un semi-pavillon de complaisance. Il permet d'employer jusqu'à 65 % de marins étrangers, payés aux conditions présumées de leur pays d'origine, avec des charges sociales remboursées à 50 % par l'État français aux armateurs. C'est excellent pour les patrons, mais pas assez.

Le rapport du sénateur Henri de Richemont estime que

« le registre TAAF est (...) le moins compétitif en Europe et le plus rigide en terme d'emploi national ». C'est qu'en effet d'autres pays concurrents font mieux... ou pire, comme on voudra.

Le dilemme des armateurs est simple. S'ils font passer leurs navires sous pavillon de complaisance (Liberia, Panama, Chypre ou autres Bermudes par exemple), ils bénéficient d'avantages fiscaux à peu près complets. Leurs marins ne sont protégés par aucune législation, sociale ou autre. C'est très avantageux pour eux, mais ils perdent évidemment les aides que pourrait leur apporter leur propre État national. Les pays complaisants veulent bien accueillir les bateaux sous leur pavillon mais n'ont pas envie – et de toute façon pas les moyens – de donner, par-dessus le marché, de l'argent aux armateurs.

D'où l'idée qui a germé, il y a quelques années déjà, d'allier les avantages de la complaisance avec ceux du pavillon national. Ce sont les pavillons bis, dont celui des Kerguelen est un exemple. Seulement, dans ce

domaine on peut aller plus loin, comme le remarque le rapport de Richemont : « De 1997 à 2002, les flottes néerlandaise et danoise, avec ce type de registre bis, ont crû respectivement de 49 % et 62 % ».

Il s'agit donc de créer un nouveau pavillon, le RIF ou Registre International Français, qui n'aurait plus de français, en dehors du drapeau, que deux hommes avec « l'exigence minimale d'un capitaine et d'un officier suppléant de nationalité française ». A quoi s'ajoute « l'abandon de toute contrainte en terme de quota de navigants communautaires », la « possibilité d'emploi de marins non communautaires par le biais de sociétés de placement (manning) ». Ce sont là les pratiques des pavillons de complaisance. Mais en outre le pavillon RIF bénéficierait de l'exonération des charges sociales (en totalité donc, et plus seulement à 50 %) et d'un avantage qui paraît curieux à première vue : la « défiscalisation des revenus des navigants embarqués ». Autrement dit l'État français s'engagerait à ne pas prélever d'impôts sur les salaires des équipages.



Des grévistes de Sea France à Calais.

Cela semble un avantage important pour les marins. Mais un avantage en trompe l'œil, qui permettra aux armateurs de diminuer d'autant les salaires.

Qui dit mieux ?

Eh bien ce n'est pas tout. Le rapport de Richemont réclame encore « d'intensifier l'intervention publique pour financer le cabotage maritime » et il propose « d'autoriser les jeux et les casinos sur les navires de croisière étant soumis à une réelle concurrence internationale ».

Sur terre, les capitaux se

délocalisent là où les salaires sont faibles. Sur mer, ils se délocalisent vers des territoires inexistant, les territoires bis, où ils trouvent bas salaires, surexploitation des travailleurs et aides maximales de l'État.

Le président de la compagnie maritime Louis Dreyfus ainsi que des Armateurs de France estime que « s'il est adopté, ce paquet Richemont (...) sera un bon outil pour relancer la flotte de commerce »...et surtout leurs profits.

André VICTOR